

LA MÉTÉO

(337^e jour de l'année)
 Variable: -8 à -2 C
 Lever du soleil: 7h08
 Coucher du soleil: 16h05
 Demain: variable.
 Détail: page B-6

DÉCHETS IMPORTÉS

La Coalition reçoit l'appui des médecins de l'Hôtel-Dieu **A3**

ÉCONOMIE

Le taux d'escompte franchit le plateau des 11 pour cent **C1**

ATTENTATS

Le permanent de la CSN Raynald Tardif est acquitté **C8**

HOCKEY

Le Canadien soutire une nulle... mais les Nordiques s'enlissent **D1**

INDEX

Arts: page D-6
 Carrières et professions: page C-10
 Décès: page C-7
 De tout et de tous: page B-6
 Économie: page C-1
 Petites annonces: page C-3
 Sports: page D-1
 Vivre: page B-4

VENDREDI79^e ANNÉE — No 243

4 CAHIERS, 36 PAGES

SHERBROOKE, 2 DÉCEMBRE 1988

(Sam.-dim. 1,00\$) 0.50¢ — Domicile: 2,75\$ par semaine

la tribune

Le CHUS va de l'avant avec l'étude d'impact

... même si le projet de réacteur nucléaire risque d'être abandonné sous peu

par Stéphane LAVALLÉE
 SHERBROOKE — Quelques semaines avant que le conseil d'administration se prononce sur la pertinence de maintenir le projet d'implantation d'un réacteur nucléaire Slowpoke au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, de nouvelles démarches ont été annoncées, hier, même si elles risquent d'être complètement inutiles dans l'éventualité où on déciderait de faire marche arrière.

"C'est un risque", a admis le directeur général du CHUS, Normand Simoneau, lors d'une conférence de presse portant sur l'étude d'impact sur l'environnement qui doit être menée en marge de ce projet contesté.

Or, si les administrateurs de l'hôpital devaient justement abandonner le projet en janvier ou février prochain, ce ne serait pas en réaction au mouvement d'opposition grandissant qui se manifeste dans la région. C'est plutôt à la lumière des seules études scientifiques et médicales qui seront alors disponibles que le CHUS réévaluera sa position.

"Si on arrivait à la conclusion que les applications scientifiques ne sont pas valables pour nous, commente Normand Simoneau, on ne continuerait pas, ce serait ridicule." A son avis, les administrateurs s'en remettent "aux données précises, aux fondements réels". L'opposition au projet, poursuit le directeur général, sera évaluée "quand tous les intervenants connaîtront tous les aspects du projet". "Nous, on ne les a pas, alors les intervenants ne peuvent les avoir non plus."

Sur place

Hier, avant qu'on sache si le conseil d'administration ira toujours de l'avant, le CHUS annonçait l'embauche de la firme d'études économiques et de gestion-conseil Cogesult Inc., de Montréal, pour la réalisation de l'étude d'impact. Dès les prochains jours, un agent de liaison de cette entreprise, Georges St-Jacques, occupera un bureau au CHUS. Il ne peut encore préciser si le local sera prêté ou si la firme devra assumer un coût de location.

De toute façon, c'est Énergie atomique du Canada qui défrayera tous les frais reliés à l'étude, soit une somme d'environ



Le responsable des études environnementales chez Cogesult, Pierre Légaré, explique les grandes étapes de réalisation de l'étude d'impact qui sera menée en marge du projet d'implantation d'un réacteur nucléaire Slowpoke au CHUS.

150.000 \$. L'EAC a déjà signifié que le projet d'installation d'un Slowpoke au CHUS servirait de tremplin pour démontrer les utilisations commerciales du réacteur mis au point par cette société. Son intérêt est donc grand.

Quant à lui, le Centre hospitalier universitaire veut se doter d'un Slowpoke dans le but de produire les radio-isotopes dont il fait usage pour l'identification et le traitement de certaines maladies. On pense aussi que le réacteur nucléaire pourrait combler des besoins énergétiques pour le chauffage du vaste établissement.

Tant le directeur du CHUS que le vice-président exécutif d'Énergie atomique du Canada, Michel Therrien, soutiennent que les préparatifs à l'élaboration de l'étude d'impact doivent être effectués immédiatement, peu importe la possibilité que ces démarches soient éventuellement inutiles. "On n'a pas le choix d'engager des fonds immédiatement", commente M. Therrien, précisant que les dépenses seraient limitées si jamais le conseil d'administration devait traiter. "C'est comme ça dans tous les projets", soutient-il.

"C'est objectif"

Pour le moment, les promoteurs semblent davantage retenir le scénario voulant que le CHUS continue d'aller de l'avant. Dans ce cas, l'hôpital présenterait officiellement son projet au ministère de l'Environnement au début de 1989.

Malgré tout, ce n'est pas avant quatre ou cinq mois que l'étude d'impact pourra débuter. Le responsable chez Cogesult, Pierre Légaré, a néanmoins expliqué en détail toutes les procédures qui devront être suivies; elles s'échelonnent sur plus d'un an.

C'est le ministère de l'Environnement du Québec, en accord avec d'autres ministères provin-

ciaux concernés, qui établit quels éléments du projet doivent être scrutés.

Fait étonnant, une partie de l'étude sera vraisemblablement effectuée par des spécialistes d'Énergie atomique du Canada, l'organisme qui fait la promotion du réacteur. "C'est un exercice très objectif, argumente tout de même Pierre Légaré. Je ne vois pas du tout comment il pourrait être à l'avantage d'une partie ou l'autre. Les éléments traités sont des faits scientifiques."

L'approche privilégiée comporte une interaction soutenue entre les différents intervenants dans le dossier, y compris les personnes et groupes intéressés au projet.

Pas d'audiences publiques avant 1990 **A3**

Une collision frontale fait 3 morts près d'Arthabaska

par Maurice CLOUTIER
 NOTRE-DAME-DE-HAM — Trois personnes ont été fauchées dans une collision d'une grande violence, hier soir, à 17 h 30 sur la route 161, à l'entrée du village de Notre-Dame-de-Ham, à 10 kilomètres d'Arthabaska. Une quatrième personne a aussi été grièvement blessée.

Les trois victimes, mortes sur le coup, et prenant place dans une petite automobile, sont Mme Jeannine Gauvreau, âgée de 41 ans, de Ham-Nord, ainsi qu'un homme et une femme de nationalité française. L'identité des deux Français n'a pas été divulguée, hier soir, par la Sûreté du Québec, parce que leur famille n'avait pas encore été prévenue.

La conductrice de l'automobile, Mme Gauvreau, roulait en

direction sud, sur la route 161, lorsqu'elle a perdu le contrôle de son véhicule dans une courbe recouverte d'une mince couche de glace et qu'elle a frappé de plein fouet une automobile venant en sens inverse, selon le rapport des policiers de la Sûreté du Québec en poste à Arthabaska.

Le conducteur du deuxième véhicule, Gaëtan Tanguay, âgé de 29 ans, de Victoriaville, a été blessé sérieusement. Seul dans son véhicule, il est demeuré coincé pendant de longues minutes. À un moment, on a même demandé les pinces hydrauliques de désincarcération de la Sécurité publique de Victoriaville; cependant, les ambulanciers, aidés de secouristes improvisés, sont finalement parvenus à dégager l'homme de l'amas de ferraille pour le conduire à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Il n'y aura pas de tempête — Bourassa

Un plan d'urgence mis en branle aussitôt que le jugement sur l'affichage sera rendu le 15

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Bourassa souhaite pouvoir régler la question de l'affichage "dans le calme, la maturité et le réalisme".

D'ici à Noël, il aura à prendre une décision "délicate et difficile" mais il est confiant d'avoir l'appui de ses troupes.

"Je connais bien mon cabinet et mon parti. Nous avons déjà traversé des périodes difficiles au cours des dernières années et je crois que nous relèverons encore le défi".

Tels sont les seuls commentaires que M. Bourassa a voulu émettre hier, dans une entrevue téléphonique, peu après avoir appris que le jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage serait rendu le 15 décembre prochain.

Le gouvernement Bourassa est fin prêt à réagir à ce jugement.

De passage à Trois-Rivières, M. Bourassa a confirmé l'existence d'un plan d'urgence qui sera déployé à l'occasion de la publication du jugement de la Cour suprême.

Ce plan prévoit notamment la surveillance policière des résidences et bureaux des ministres Gil Rémillard (Procureur général du Québec) et Guy Rivard (Loi 101). Il prévoit également la convocation du caucus des dé-

putés, du conseil des ministres et possiblement du Conseil général du PLQ dans le cas où il conviendrait d'amender la Charte de la langue française ou d'y inclure la clause "nonobstant".

Hier, M. Bourassa a tenu à minimiser l'importance des mesures de sécurité envisagées. "Il n'y a rien d'anormal, c'est de la routine", a-t-il déclaré.

Le premier ministre promet qu'il "n'y aura ni tempête, ni tourmente", à la suite du jugement.

Tout en confirmant eux aussi l'existence d'un tel plan d'urgence, les deux ministres concernés, MM. Rémillard et Rivard, se sont toutefois montrés chatouilleux sur la question des mesures de surveillance policière.

Le Procureur général Rémillard s'est refusé à tout commentaire, tandis que M. Rivard, visiblement nerveux, a déclaré qu'il s'agissait d'une surveillance normale dans pareille circonstance, après avoir prévenu les journalistes qu'il n'aborderait pas cette question délicate.

"C'est normal, la sécurité pour les ministres; il ne faut pas attirer l'attention sur ce genre de choses-là".

M. Rivard a par ailleurs souligné que le scénario était probablement la quinzième version à avoir été élaborée depuis le printemps dernier.

Québec consacrera 21 millions \$ à la lutte contre le sida d'ici 3 ans

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois consacrera 21 millions \$ au cours des trois prochaines années à la lutte contre le sida, a annoncé hier la ministre de la Santé et des Services sociaux Thérèse Lavoie-Roux.

Lors d'une conférence de presse marquant la Journée mondiale de lutte contre cette terrible maladie, la ministre a indiqué que 700 cas de cette maladie avaient été décelés au Québec, dont 368 personnes encore vivantes.

"Cette maladie constitue un drame humain et une catastrophe pour les personnes qui en sont atteintes. Il faut lutter non seulement contre la maladie, mais contre les attitudes de rejet de la société à l'endroit des sidéens", a dit la ministre en conférence de presse.

Mme Lavoie-Roux a également rendu public le rapport du groupe de travail sur le sida qu'elle avait créé le 24 août 1987. Les 63 recommandations de ce groupe de scientifiques ont inspiré la politique dont la ministre a dévoilé le contenu hier.

Un premier programme de 5 millions \$ avait déjà été mis en place il y a deux ans mais il s'est révélé insuffisant.

Le plan de trois ans comprend: — un montant de 3,4 millions \$ par an en mesure de prévention, d'éducation et d'information. La ministre a rappelé qu'aucun remède n'existe contre cette maladie et que la prévention demeure le seul moyen connu de lutte efficace;

— plus de 1,2 million \$ par année pour les soins hospitaliers.

Le traitement annuel d'un sidéen coûte 82.500 \$ par année; — une tranche de 800.000 \$ par année pour les soins à domicile et l'aide aux maisons d'hébergement de sidéens; — 1,2 million \$ par année pour la recherche; — 400.000 \$ pour la planification des interventions.

Le rapport gouvernemental indique qu'il y avait eu le 15 novembre dernier 700 cas au Québec dont 368 encore vivants. Le groupe comprend 78 femmes et 29 enfants.

Les deux tiers des malades sont d'orientation homosexuelle. La plupart des cas, soit 538 sur 700, se retrouvent dans la région de Montréal.

La maladie est combattue actuellement avec un remède appelé AZT, qui est très dispendieux (25.000 \$ par année par patient) mais qui est couvert par l'assurance-maladie.

Médicaments

Le député péquiste de Saint-Jacques, M. André Boulerice, a souligné hier à l'Assemblée nationale que 40 pour cent des personnes atteintes du sida sont des assistés sociaux très pauvres, donc incapables de payer ces médicaments.

Les jeunes n'ont pas modifié leurs habitudes sexuelles **B1**



La ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, rendait public un rapport sur le sida et les mesures que le gouvernement entend prendre pour lutter contre la maladie, hier.

Hydro-Québec attend l'hiver de pied ferme

TROIS-RIVIERES (PC) — Hydro-Québec dispose de 1.000 mégawatts de plus qu'à pareille date l'an dernier pour faire face à l'hiver et la population n'a pas à s'inquiéter de la fiabilité de son réseau.

C'est ce qu'a affirmé hier le président des opérations d'Hydro-Québec, Claude Boivin, qui a soutenu qu'il n'y a pas lieu à ce stade-ci de s'alarmer.

Il a refusé de commenter le rapport interne mettant en cause la fiabilité du réseau hydroélectrique québécois rendu public par Radio-Canada.

"Il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour l'hiver. Notre marge de manoeuvre est de l'ordre de 10 pour cent, ce qui correspond à tous les réseaux nord-américains. Nous avons 1.000 mégawatts de plus que l'an dernier, ce qui veut dire qu'on est moins serré."

M. Boivin a admis qu'une "mesure ultime" consisterait à imposer une baisse de tension aux usagers comme cela se fait sur les autres réseaux et que cela se ferait avant le délestage cyclique. Une telle baisse de tension de l'ordre de 5 pour cent n'est nullement envisagée pour

l'instant et les probabilités que cela se produise sont "nulles", a-t-il soutenu.

M. Boivin a réfuté les arguments voulant que les ventes vers les États-Unis aient pu nuire au réseau québécois qui serait moins bien entretenu.

"La date de livraison de ces contrats n'est qu'en 1990-95-98 et à ce que je sache, on est en 1988."

M. Boivin a souligné par ailleurs qu'il y a toujours plus de fuites dans les médias quand il y a des conflits de travail à Hydro-Québec, mais il se dit convaincu qu'il n'y a pas de sabotage de la part des employés.

Bourassa

Pour sa part, le premier ministre Bourassa a déclaré qu'il serait ridicule de faire un lien entre la détérioration du réseau d'Hydro-Québec et les ventes aux États-Unis car les livraisons ne débutent pas avant plusieurs années.

"Ce serait faire insulte à l'intelligence des Québécois", devait-il lancer avant d'ajouter qu'il faisait entièrement confiance aux dirigeants d'Hydro-Québec et au comité présidé par le ministre de l'Énergie John Ciaccia.

Les gens n'ont pas pris leurs responsabilités

... et c'est ce qui fait que le sida se propage à un rythme alarmant, assure un homme lui-même malade du sida

Bingo
733-2177 la tribune

UN SEUL MARATHON - CARTE JAUNE
NOUS AVONS AU MOINS
UN GAGNANT
AVEC LE NUMÉRO G-47 PUBLIÉ JEUDI,
LE 1er DÉCEMBRE 1988.

Les gagnants doivent appeler à:
564-5470

Bingo
727-2225 la tribune

UN SEUL MARATHON - CARTE BLEUE
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 30 novembre 1988:
B-9, B-1, i-27, N-37, O-66, N-31
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 1er décembre 1988:
i-20, G-46, B-11, O-71, O-62
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 2 décembre 1988:
i-18, i-23, N-38, i-22

Les gagnants doivent appeler à
564-5470

par Stéphane LAVALLEE
SHERBROOKE — "Le sida est une maladie évitable à partir du moment où chaque individu prend ses responsabilités, qu'il change ses comportements s'ils présentent des risques. Mais sur le plan personnel, les gens n'ont pas encore pris leurs responsabilités même si collectivement, on connaît le sida."

Yvon Bruneau sait très bien de quoi il parle. Son constat est celui d'un homme atteint du sida et qui combat cette maladie mortelle depuis deux ans. Une maladie transmissible sexuellement, un fléau qui prend des proportions gigantesques, au point de croire que 2,000 personnes en seront atteintes en Estrie d'ici quelques années. Le sida ne pardonne pas.

membres du conseil d'administration, il présentait officiellement IRIS Estrie: Intervention Régionale et Information sur le Sida en Estrie. Le groupe a obtenu une subvention de 20,000 \$ du gouvernement du Québec pour sa mise sur pied, en plus d'une aide de 1,000 \$ de Centrale-Estrie.

"Je me suis toujours dit que je ne devais pas mourir avant qu'IRIS Estrie ne puisse me survivre, mentionne son président fondateur. Maintenant, je repousse les échéances mais si je devais mourir demain, je serai prêt. Je me dis que si je peux aider d'autres personnes à progresser vers la mort, ou à réapprendre à vivre, je ne serai pas mort en vain."

Entraide

Mais Yvon Bruneau a décidé de ne pas attendre la mort tranquillement chez lui, à souffrir dans la solitude. Il y a un an, il lançait l'idée d'établir un organisme régional d'entraide et d'échange. Hier, en compagnie d'autres



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)
Dans l'ordre habituel, trois membres du conseil d'administration d'IRIS Estrie: le président fondateur Yvon Bruneau, lui-même atteint du sida, le trésorier Raymond Beaunoyer et la vice-présidente Ginette Therrien.

loto-québec Résultats

Tirage du 88-11-30

GAGNANTS LOTS	
6/6 1	2 263 736,60 \$
5/6 + 2	427 594,70 \$
5/6 172	3 802,10 \$
4/6 10 850	115,90 \$
3/6 226 916	10,00 \$

4-20-33-47-48-49
No complémentaire: 45

VENTES TOTALES 16 221 524,00 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 200 000,00 \$
Prochain tirage: 88-12-03

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La prévention, le soutien et l'intervention, voilà les grands objectifs d'IRIS Estrie, un groupe qui se veut d'envergure régionale. Sur les trois plans, le travail ne manquera pas.

Pas comme la grippe

C'est toutefois lorsqu'il parle de prévention qu'Yvon Bruneau élève le ton. "Les gens doivent comprendre que le virus du sida, plaide-t-il, ce n'est pas comme la grippe, c'est très long à se développer. De passer un test de dépistage, c'est une fausse sécurité parce que ce n'est pas fiable à 100 pour cent. A moins d'avoir une relation monogame, on doit considérer que tous nos partenaires sexuels peuvent être séropositifs (porteurs du virus). On a appris à utiliser la ceinture de sécurité, qu'on adopte maintenant le condom!"

Hier, journée mondiale sur le sida, Yvon reconnaissait plus que jamais l'urgence d'aborder ouvertement cette maladie dévastatrice qui prend des allures endémiques à l'échelle de la planète. "Cessons de paniquer ou de nous conter des histoires, parlons-en comme ça nous affecte, lance-t-il. Est-ce qu'on peut enfin s'asseoir et en parler d'une façon saine?"

IRIS-Estrie veut notamment combler ce besoin de communication, ce besoin pour les personnes atteintes elles-mêmes et les membres de leur entourage d'établir des ponts. "Le sida peut nous apprendre énormément sur la société, poursuit Yvon Bruneau. Depuis deux ans, l'attitude a changé, on commence à humaniser beaucoup la maladie. Les personnes atteintes ont des familles, des amis, ces gens-là ont besoin d'en parler. Si on ne peut pas le faire, c'est encore plus difficile d'envisager la mort qui s'en vient."

22 morts en Estrie

En Estrie, 22 décès sont attribuables au sida depuis qu'on découvrait le premier cas en 1982, le seul cette année-là. Depuis le début de l'année, pas moins de 11 autres cas ont été diagnostiqués.

Les recherches d'IRIS-Estrie ont permis d'établir que seulement un peu plus de la moitié des personnes atteintes sont homosexuelles, un des groupes à haut risque du début. On compte aussi plusieurs femmes. Notons enfin que la plupart des patients résident à l'extérieur de Sherbrooke, d'où la volonté d'entreprendre une action régionale pour leur porter secours.

Les préjugés face au sida n'ont pas complètement disparu. Au milieu de la trentaine, Yvon Bruneau ne s'est quand même pas laissé impressionner.

S'est-il senti coupable, humilié d'avoir contracté le sida? "Non, répond-il promptement, une maladie c'est une maladie. On ne choisit pas notre façon de mourir. Par contre, l'annonce de ma maladie m'a extrêmement déprimé. Mais je n'ai pas senti de rejet parce que j'ai refusé d'avoir honte."

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Etes-vous d'accord avec l'obligation de rouler les phares allumés en tout temps?



Donald Darby Robert Groleau Patrick Brunelle

Donald Darby, de Sherbrooke: "Je suis certain que c'est beaucoup plus sécuritaire. D'ailleurs plusieurs études l'ont prouvé. Et pour ce que ça pourrait coûter, l'initiative en vaut la peine. Les phares vont peut-être griller un peu plus souvent mais à peine plus qu'avant à cause des dispositifs que l'on peut utiliser."

Robert Groleau, de Sherbrooke: "J'ai rien contre l'idée... en tant que je pense à les allumer. De toute façon, il m'arrive de les allumer assez régulièrement. Pas plus tard qu'hier, en plein jour et ce n'était pas si sombre, je les ai allumés."

Patrick Brunelle, de Windsor: "Je suis entièrement pour ça. Je les allume quand la visibilité n'est pas bonne et ça arrive souvent au Québec. A la maison, on a une autre voiture et le problème ne se pose pas. Dès que l'on démarre, ça allume automatiquement, de jour ou de nuit, et ça s'éteint tout seul quand on arrête le moteur."

Carl Lemieux, de Rimouski: "Je crois que l'effet sera positif mais je me demande, une fois que tous les conducteurs auront pris cette habitude, si l'effet restera le même. Je suis à peu près certain que le fait d'allumer les phares aura un effet bénéfique dans la diminution des accidents de la route mais je crois que cet effet va se stabiliser rapidement."

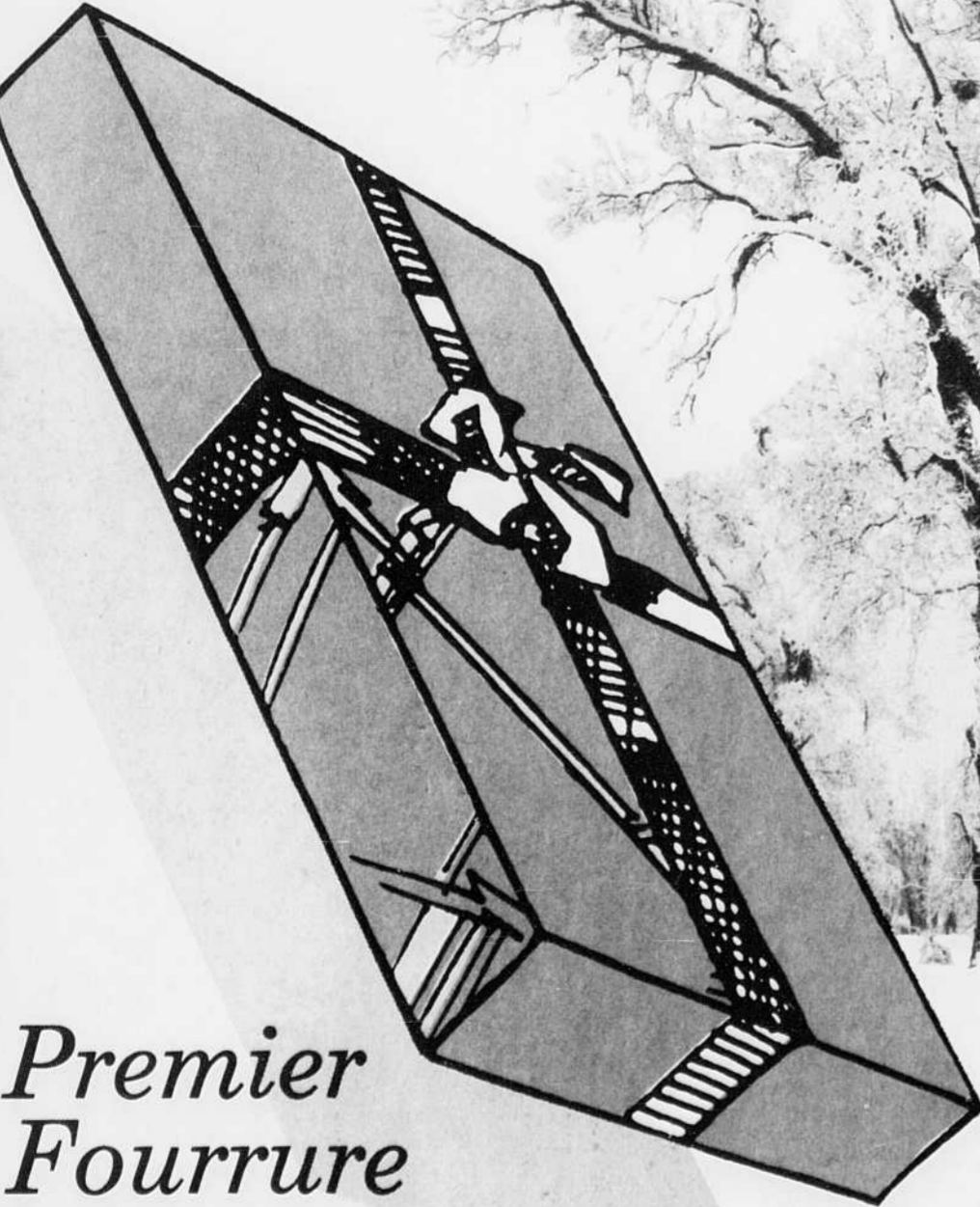
Louise Herman, de St-Élie-d'Orford: "Pour la sécurité, il ne fait aucun doute dans ma tête qu'elle sera augmentée. Mais j'ai une certaine crainte vis-à-vis des dispositifs que l'on va installer. Seront-ils fiables, et advenant un bris, une défectuosité, risque-t-on de se retrouver avec une batterie complètement déchargée?"

Marguerite Chase, de Sherbrooke: "Je suis convaincue que ça va améliorer la sécurité. Si on l'oblige, ça ne me dérange pas, de toute façon, ça fait une semaine que j'ai pris l'habitude d'allumer mes phares en tout temps."



Carl Lemieux Louise Herman Marguerite Chase

UN CADEAU DE LA...
COLLECTION
SERGE YVES BEAULIEU



Premier
Fourrure

422, rue King est
Sherbrooke
(819) 564-1337



Un cadeau de 2,005\$
Raton laveur naturel
Peaux allongées. Haut de gamme.
1995\$ (Valeur 4 000\$)
Aussi
Raton laveur naturel
Peaux allongées
1 395\$

carnet
King wellington
RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Le policier Marc-André Martin est en train de réécrire le livre de l'armée américaine sur les dispositions à prendre en cas de tremblement de terre. Il fallait le voir agir dans sa maison, vendredi soir dernier, quand il a cru que la fournaise avait envie d'éclater.

Mme Lise Bilodeau tient à souhaiter un prompt rétablissement à sa fille Josée hospitalisée à l'Hôtel-Dieu et à son neveu Dany Jobin qui a vient de subir une greffe du rein au CHUS. Pour le capitaine de mari Bertrand, ces voyages d'un hôpital à l'autre aiguise sa patience de chasseur qui, à l'occasion, doit parcourir de longues distances.

Le carême de l'agent Laurier Bélière a été avancé de quelques mois quand, l'autre jour, le sergent René Poirier lui a demandé de travailler avec le policier-motard-international et bilingue Daniel Couture.

Hélène Fabi a un talent d'acrobatte si l'on se fie aux contorsions qu'elle a faites pour conserver son équilibre en marchant sur une surface glacée.

Marc Vaillancourt s'est assuré que son avion avait des pneus d'hiver avant de monter à bord à destination du nord-ouest où il était tombé un brin de neige.

La Quotidienne
576-2766

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.
UNE LUEUR D'ESPOIR...
SECOURS/AMITIÉ
Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Woodton
LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zéwith 5-3060
À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Opposition grandissante à l'importation des déchets américains

Les médecins de l'Hôtel-Dieu appuient en bloc la Coalition

par Michel MORIN
SHERBROOKE — La Coalition contre l'importation des déchets solides ne risque pas de prêcher dans le désert. Après l'appui de plusieurs municipalités, voici que les médecins du centre hospitalier Hôtel-Dieu s'apprennent à épouser sans réserve cette cause.

Cet appui de taille, s'il en est un, a été dévoilé par le Dr Gilles Jodoin, nouvellement nommé chef du département de médecine de l'Hôtel-Dieu.

"A titre d'individu, de professionnel de la santé, puis de chef du département de médecine, je ne peux absolument pas accepter que l'Estrie devienne le dépotoir à rabais des déchets américains, devait-il lancer vigoureusement en entrevue. Les membres de la Coalition n'ont pas à s'inquiéter; toute la population de la région va se rallier derrière le mouvement qu'ils ont lancé."

lition régionale contre l'importation de déchets solides. Dans un proche avenir, il entend faire circuler une pétition à la grandeur du centre hospitalier réclamant l'arrêt immédiat de cette pratique.

"Du plus simple employé jusqu'au directeur général de l'Hôtel-Dieu, tous ceux qui travaillent ici seront invités à signer cette pétition. Personnellement, j'ai bien l'intention de m'impliquer activement au sein de la Coalition et je vais faire tout ce



Dr Gilles Jodoin

qui est numériquement possible pour récolter le plus large appui possible."

Mauvaise pratique

S'il dit comprendre que l'importation de déchets solides en provenance des États-Unis soit devenue une affaire lucrative pour certaines personnes, le chef du département de médecine de l'Hôtel-Dieu n'en condamne pas moins la pratique. Le Dr Jodoin estime qu'aucune raison ne peut militer en faveur de ces importations de déchets, "sinon que de faire vivre quelques individus au détriment de toute une population".

"Je suis entièrement d'accord avec Pierre Morency (porte-parole de la Coalition) quand il dit que rien nous assure qu'il n'y a pas de matières toxiques à l'intérieur des déchets américains. 90 pour cent des déchets sont peut-être des matières sèches, mais qu'advient-il du reste? On ne peut pas se fier à la bonne foi des autres. Les contrôles sont insuffisants et ça m'inquiète beaucoup."

Contre la vertu

Soutenant qu'un environnement sain est primordial pour vivre en santé, le Dr Jodoin croit que "ce serait être contre la vertu" de ne pas lutter contre l'importation de ces déchets.

"A cause de l'inconscience des êtres humains, nous sommes maintenant confrontés aux pluies acides et au mercure dans le poisson, sans parler de la qualité de l'air. Je pense qu'il est grand temps de prendre nos responsabilités. Et l'Estrie a une occasion en or de se faire entendre. Quand toute la région aura pris position, que les élus se sentiront appuyés par toute une population, les choses vont changer. J'en suis convaincu. Mais il faut d'abord et avant tout réagir."

Pétition

Et le Dr Jodoin entend bien apporter sa contribution personnelle à la cause défendue par la Coa-

Centres de quartier: les parents de la CSCS veulent un moratoire

SHERBROOKE (FG) — Tant qu'une consultation en bonne et due forme n'aura pas été menée, le Comité de parents de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke demande aux autorités municipales de Sherbrooke de surseoir à tout changement dans le mandat actuel des Services récréatifs et communautaires (SRC).

C'est l'intervention qu'a placée hier le président de ce groupe, Claude Forgues, en faisant état de l'inquiétude ressentie par des parents à la suite du dépôt du rapport d'un comité de travail, qui recommande de recourir davantage au faire-faire (entreprise privée) pour ce qui est de la production d'activités. La mesure concerne particulièrement les centres de quartier, tandis que l'on confierait aux divisions des SRC une certaine centralisation.

En péril

Or, ces changements inquiètent le Comité de parents, dont le président, Claude Forgues, dit craindre que cela mette en péril le programme d'activités récréatives en milieu scolaire. Il s'agit ici d'activités qui se déroulent à l'école même, entre 15h30 et 17 heures, comme le ballet-jazz, la danse et ainsi de suite. Ces activités montées et organisées bénévolement par les parents des jeunes, dans bon nombre d'écoles du réseau de la CSCS, bénéficient du support technique et administratif de la Ville de Sherbrooke, par le biais des SRC.

"Ce désengagement de la part de la Ville que laissent entrevoir les changements au sein des SRC est susceptible de mettre en péril ce programme d'activités. Car si la Ville abandonne l'aide qui nous est offerte actuellement, par exemple dans l'embauche des personnes-ressources, ou encore en agissant dans la dimension administrative à titre d'employeur et par toutes sortes de mesures de support, alors cela risque de démolir les bénévoles. Et ce serait extrêmement dommage d'en arriver ainsi car la Ville perdrait alors un excellent moyen de remplir sa mission auprès de sa clientèle, par le biais de son service de loisirs", a émis Claude Forgues.

Frais accrus

Il dit également craindre que le recours à l'entreprise privée se traduise par des frais accrus et ne permette plus comme maintenant une certaine universalité à la participation. "Actuellement, même si toutes ne participent pas, toutes les écoles sont en mesure de monter son programme récréatif. Celles qui ne le font pas mais qui seraient tentées dans le futur hésiteront sans doute à s'engager si cela exige des frais plus élevés", juge en outre le président du Comité de parents.

Enfin, note Claude Forgues, alors que s'effectue un rapprochement plus évident qu'avant entre dirigeants municipaux et scolaires, il ne serait que normal que la Ville de Sherbrooke entreprenne une consultation auprès des différents intervenants du milieu, y compris ceux de la Commission scolaire, avant de donner suite à son projet sur l'avenir des SRC. "Ce qu'on espère c'est que la décision ne sera pas prise à la prochaine séance du conseil municipal et qu'il y aura consultation au préalable", devait-il conclure.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Bien protégée

Se munir d'un parapluie n'était pas un luxe, hier midi, et cette dame ne s'est pas fait prier pour s'y dissimuler. Entre deux courtes percées de soleil, la neige tombait sous forme de flocons durs et bien tassés. Mais les précipitations, d'une quantité infime, n'ont pas duré bien longtemps...

SHERBROOKE (sl) — Ce n'est pas avant le printemps 1990 que des audiences publiques sur l'environnement pourront être tenues en marge du projet de réacteur nucléaire au CHUS, et contrairement à ce qui a déjà été avancé, le gouvernement du Québec pourrait ensuite bloquer toute l'entreprise.

Ces éléments se dégagent des propos tenus hier par des porte-parole du centre hospitalier, d'Énergie atomique du Canada et de la firme Cogesult chargée d'effectuer l'étude d'impact sur l'environnement.

Dans l'hypothèse où le CHUS soumet officiellement son projet au ministère de l'Environnement au début de l'an prochain, cette étude d'impact ne pourrait certainement commencer avant le printemps prochain. Or, les diverses étapes à franchir ne permettront pas au Bureau d'audiences publiques sur l'environ-

Condamnée à payer 11,518 \$ à un piéton

La Ville tenue de bien entretenir les rues sans trottoir

SHERBROOKE (FG) — Les piétons sont en droit de déambuler des rues qui, même si elles ne disposent pas de trottoir, doivent être bien entretenues en hiver, de façon à ne pas mettre leur sécurité en jeu.

Ce fait vient d'être mis en évidence dans un jugement rendu récemment en Cour supérieure du district de St-François par le juge Jean-Louis Péloquin, contre la Ville de Sherbrooke.

Le dossier concerne la requête d'une citoyenne de la rue Bienville, dans le quartier Ouest de Sherbrooke, dont la chute, alors qu'elle circulait sur la rue Courcellette, le 23 février 1986, s'est traduite par la fracture de deux doigts de la main droite, des douleurs à l'épaule droite et à la tête, ainsi qu'une incapacité partielle permanente.

Il a été établi dans cette affaire qu'au moment de la chute de la dame, la surface de la chaussée était glacée et non recouverte d'abrasifs ni de sable ou de petites pierres concassées. On s'était contenté, deux jours plus tôt, à la suite d'une tempête, d'étendre du sel. Le juge signale en outre qu'aucun tracé n'avait été aménagé pour prévoir au déplacement des piétons sur la rue Courcellette, entre les rues Chapleau et Westmount. Cette rue ne possède pas de trottoir, bien que le secteur soit fréquenté régulièrement par les usagers de la Résidence Chapleau, une maison pour personnes âgées.

Bref, dans l'esprit du juge Péloquin, il ne fait pas de doute que la Ville a été négligente. La citoyenne, qui réclamait des dommages de quelque 23,000 \$, a vu son action accueillie en partie, alors que le magistrat

lui a accordé 11,518 \$. La cause n'a pas été portée en appel.

Le procureur de la résidence du quartier Ouest, l'avocat Paul-Marcel Bellavance, a indiqué dans une conversation, hier, que la particularité de ce jugement consiste en l'obligation pour la Ville d'entretenir, à l'intention des piétons, un tracé en bon état dans les rues dépourvues de trottoir. L'aviseur a rappelé que déjà, la jurisprudence locale antérieure avait convenu que les intersections constituent un prolongement juridique de la notion de trottoir. Ce prolongement est maintenant étendu à la rue ne possédant pas de trottoir.

Cas isolé

Alors que le directeur des Services juridiques de la Ville de Sherbrooke, Pierre Huard, a indiqué que ce dossier avait été référé directement aux assureurs de la Ville et n'a pas été traité par son service, un préposé aux Travaux publics a laissé entendre que cette affaire constitue un cas isolé.

"C'est un cas malheureux mais nos rues sont généralement toujours très bien entretenues l'hiver, pour permettre aux piétons de s'y déplacer sans problème. Tout comme pour les trottoirs, nous faisons en sorte après chaque chute de neige d'épandre de la pierre concassée de façon à ce que la chaussée ne soit pas glissante. Nous n'avons pas besoin de directive en ce sens car nous avons toujours agi ainsi", a soutenu le chef de division de la voie publique, Jean-Charles Auray, faisant remarquer que l'action de la citoyenne contre la Ville a été accueillie en partie et non en totalité.

Pas d'audiences publiques avant le printemps 1990

□ Québec pourrait ensuite bloquer le projet de réacteur nucléaire

SHERBROOKE (sl) — Ce n'est pas avant le printemps 1990 que des audiences publiques sur l'environnement pourront être tenues en marge du projet de réacteur nucléaire au CHUS, et contrairement à ce qui a déjà été avancé, le gouvernement du Québec pourrait ensuite bloquer toute l'entreprise.

Ces éléments se dégagent des propos tenus hier par des porte-parole du centre hospitalier, d'Énergie atomique du Canada et de la firme Cogesult chargée d'effectuer l'étude d'impact sur l'environnement.

Dans l'hypothèse où le CHUS soumet officiellement son projet au ministère de l'Environnement au début de l'an prochain, cette étude d'impact ne pourrait certainement commencer avant le printemps prochain. Or, les diverses étapes à franchir ne permettront pas au Bureau d'audiences publiques sur l'environ-

nement (BAPE) de mener une consultation populaire avant le printemps 90. Même que ce scénario est plutôt optimiste.

Les opposants au projet qui souhaitaient la tenue d'audiences publiques l'été prochain devront donc prendre leur mal en patience.

Par contre, la confection de l'étude d'impact doit accorder une considération importante aux motifs d'opposition déjà soulevés dans le public. C'est pourquoi un représentant de la firme Cogesult s'établira à Sherbrooke le temps des démarches. "Sans savoir exactement ce qu'il y aura dans l'étude, on veut qu'elle réponde à toutes les questions et préoccupations des citoyens, explique l'agent de liaison Georges St-Jacques. Toutes les activités seront basées sur une approche très ouverte étant donné la multiplicité des intervenants et la diversité des préoccupations."

Il ressort par ailleurs des informations obtenues hier que le gou-

vernement du Québec pourrait bloquer tout le projet d'implantation d'un Slowpoke au CHUS dans le cadre du processus d'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement.

"La Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada ne pourrait procéder sans l'assentiment du gouvernement du Québec", précise Michel Therrien, vice-président exécutif d'Énergie atomique du Canada. A son avis, Québec pourrait rejeter le projet pour toutes sortes de considérations, qu'elles soient politiques, morales, sociales.

"Le ministère de l'Environnement n'est pas seul à décider, mentionne-t-il. Le Cabinet doit être consulté, les autres ministères ont leur mot à dire."

Et dans l'éventualité où le projet recevait l'aval de toutes les instances concernées, tant provinciales que fédérales, ce n'est pas avant deux ans qu'une décision finale pourrait être prise par le CHUS.

Fillette de 3 ans retrouvée à 3,5 km de chez elle par un "grand-papa" au coeur d'or...

LAC LOVERING (psj) — "Quand tu vois un petit bout de femme, les deux pieds dans l'eau d'un ruisseau, sans mitaine et en pleurs, il faudrait avoir le coeur dur pour ne pas aller voir ce qui se passe!"

Jaëlle Nault, trois ans, de la 109e rue, au Lac Lovering, dans le Canton de Magog, ne pouvait tomber dans de meilleurs bras que ceux de "grand-papa" et de "grand-maman" Marc et Carmelle Gauvin, après une marche de trois kilomètres et demi avec deux chiens de six mois, deux bergers allemands enjoués comme des pas possibles.

M. Gauvin a raconté à La Tribune dans quelles circonstances il avait trouvé la petite fille, tout près de chez lui, alors qu'en compagnie de sa femme Carmelle, il prenait sa marche de santé en allant chercher le courrier.

Il était 11h00 hier lorsque l'enfant a été retrouvé. Le couple Gauvin était toutefois loin de se douter qu'à trois kilomètres de là, c'était le branle-bas de combat.

Des membres de la Sûreté du Québec de l'Estrie et des bénévoles, 25 au total, se déplaçaient dans tous les sens, tous les côtés, pour retrouver Jaëlle. L'hiver, le temps presse. La clarté du jour est avariée. Puis il y a tant d'eau dans ce secteur du Canton de Magog.

Le réflexe tout naturel des Gauvin a été de faire un tour dans le voisinage afin de se renseigner pour voir si l'enfant,

qu'ils ne connaissaient pas, n'était pas en visite. Après de vaines recherches, le couple et l'enfant ont regagné la maison des Gauvin, au 438 Bordeleau, Lac Lovering.

"La petite fille s'est réchauffée un peu. Elle nous a parlé. On lui a demandé son nom. Elle a mentionné maman Nault, papa Nault." Puis tous sont repartis, en voiture cette fois, pour sillonner les rues du secteur en profondeur.

Rien. Toujours rien. Les Gauvin reviennent à la maison avec Jaëlle. On regarde dans l'annuaire des téléphones. On fait deux appels. Encore rien.

Pendant ce temps, les trois kilomètres et demi de Jaëlle étaient devenus les trois heures et demie de calvaire de maman Nault.

M. René Nault se trouvait à Montréal depuis la veille. Il avait été y reconduire quelqu'un puis il avait quelques affaires à régler dans la métropole quand on l'a rejoint. "Je n'ai jamais parcouru la distance Montréal-Magog à si grande vitesse. Et je n'ai jamais trouvé le voyage aussi long!"

Tout vient à l'esprit dans ces moments-là. Le pire, même si de toutes ses entrailles, de tout son coeur, on souhaite l'heureuse fin.

Avec ses chiens

Jaëlle s'amusait dehors avec les deux jeunes chiens. Mme Nault jetait des coups d'oeil fréquents par la fenêtre du salon. Tout était normal. Puis ce fut la disparition. Plus de Jaëlle, plus

de chiens.

Il était 09h30 environ. Pendant près de trois quarts d'heure, le coeur en compote, avec des voisins, la mère remue ciel et terre.

Enfin, on alerte la SQ vers 10h15. Vers 10h40, le plan de recherches est en oeuvre.

Puis un appel téléphonique en provenance d'une accommodation où le couple Gauvin et Jaëlle avaient abouti en désespoir de cause apprend aux parents Nault, aux policiers et aux chercheurs que la fin sera heureuse. Il était 13h10 quand Jaëlle a regagné la maison familiale.

Peu loquace, les joutes un peu sales de cette longue course, blottie dans les bras de papa, machouillant une bonne friandise, les yeux de Jaëlle se demandaient bien ce que tous ces gens lui voulaient alors que les yeux de papa René brillaient de reconnaissance pour tous les chercheurs et les représentants des médias électroniques.

Et cette reconnaissance égalait bien le bonheur des agents Pierre Mayrand et Alain Fretette, de la SQ de Sherbrooke, les deux derniers à quitter les lieux après le complément d'enquête... le coeur plus léger que la plus volumineuse des mongolfières.

Dans les bras de papa René, Jaëlle Nault, trois ans, semble ne pas trop souffrir des trois kilomètres et demi que ses petits bouts de jambes ont accompli en deux heures tout au plus.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Embryons de vaches laitières de l'Estrie exportés au Maroc

par Michel MORIN
SHERBROOKE — La génétique supérieure des vaches laitières de l'Estrie, développée grâce au travail inlassable des éleveurs, physiologistes en reproduction animale et vétérinaires praticiens, est maintenant exportée au Maroc et sera bientôt en France.

Après avoir fait ses preuves dans la région, puis dans l'ensemble du Québec, la technique du transfert d'embryons est maintenant appelée à devenir une pratique commerciale internationale. S'il n'en tient qu'à Dr Louis Guilbault, chercheur à la Station de recherches d'Agriculture Canada de Lennoxville, et à Pierre Brassard, vétérinaire praticien de Coaticook, la commercialisation des embryons est vouée à un grand avenir.

Déjà, un projet pilote mené en ce sens en 1985 a produit d'heureux résultats. La collaboration canado-marocaine dans ce secteur d'activités a permis au Dr Guilbault et à Pierre Brassard d'effectuer des transferts d'embryons afin d'améliorer la qualité du troupeau laitier de ce pays. Partis avec une bonne dose d'embryons congelés dans l'azote et prélevés dans le troupeau d'un producteur laitier de Coaticook, les deux pionniers ont obtenu un taux de reproduction de 50 pour cent au Maroc, un résultat à la fois impressionnant et prometteur.

Pour la transplantation d'embryons frais, le taux de réussite se situe entre 60 et 70 pour cent au Québec. Le transfert d'embryons congelés est plus problématique. Bon an mal an, c'est près de la moitié des interventions pratiquées qui réussit.

Lors des prélèvements, plusieurs embryons peuvent être récupérés. Or, lorsque les besoins locaux sont comblés et qu'il y a tout de même un surplus d'embryons, le commerce international devient doublement intéressant.

"Cette méthode a permis d'améliorer considérablement la génétique de nos troupeaux québécois. Nos éleveurs sont satisfaits des résultats qu'ont procurés cette technique ici même et ils sont bien contents de vendre une partie de la génétique de leur troupeau à l'étranger", d'expliquer Pierre Brassard.

Optimiser les rendements

Le rapprochement entre chercheurs, vétérinaires praticiens et

éleveurs permettra sûrement de multiplier cette commercialisation internationale.

Il faut par ailleurs chercher à optimiser les rendements sur les transferts d'embryons, histoire de conserver la réputation des intervenants en cause et, surtout, d'améliorer la qualité des troupeaux étrangers.

Dans cette veine, Sylvain Lapierre de Magog, étudiant en

maîtrise (physiologie de la reproduction animale) à l'Université de Sherbrooke, a obtenu une bourse d'un jury international qui lui permettra de compléter ses travaux, tout en participant, en compagnie du Dr Louis Guilbault, à un important congrès en Californie.

"Par les travaux faits actuellement par cet étudiant, nous allons avoir une meilleure idée des

conséquences que peut avoir la transplantation d'un embryon prélevé sur une vache à haut potentiel génétique dans une receveuse qui présente des qualités moindres. Ces résultats vont nous permettre d'orienter notre tir afin d'obtenir les meilleurs rendements qui soient", d'expliquer le Dr Guilbault, aussi directeur de thèse de l'étudiant Sylvain Lapierre.

Les vétérinaires praticiens songent à des projets de recherche pour aider les éleveurs

SHERBROOKE (MM) — Les vétérinaires praticiens du Québec étudient la possibilité d'apporter leur contribution financière pour développer des projets de recherche susceptibles de trouver des applications concrètes pour le bénéfice des éleveurs québécois.

C'est l'élément clé qui a transpiré d'un colloque tenu, cette semaine, à la Station de recherche d'Agriculture Canada et qui a réuni tous les membres du comité "transfert d'embryons" de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, de même que le Dr Louis Guilbault, président de l'Association des physiologistes en reproduction animale du Québec.

Cette rencontre a d'abord permis de faire le point sur la recher-

che menée par Agriculture Canada, partout au pays, concernant la physiologie animale.

"Le temps était venu pour les vétérinaires praticiens de venir réaliser ce qui se passe concrètement à la Station de recherche de Lennoxville, de préciser Pierre Brassard, président du comité "transfert d'embryons" de l'AMVPQ. Nous voulions faire prendre conscience à nos membres, qui sont venus de tous les coins de la province, que la recherche faite ici est très valable."

L'établissement de ce premier contact entre chercheurs et vétérinaires qui travaillent directement sur le terrain pourrait avoir une portée encore plus importante.

Implication financière

Cadrant parfaitement avec la nouvelle philosophie prônée par le gouvernement fédéral, à savoir un rapprochement entre l'Etat et le secteur privé, les vétérinaires praticiens ont accepté d'étudier l'impact fiscal d'une éventuelle contribution financière de leur part à des projets de recherche.

"Si nous décidons d'apporter notre contribution à certains projets, les chercheurs pourraient alors travailler sur des aspects précis qui nous concernent directement et, par le fait même, qui vont intéresser aussi nos éleveurs", d'ajouter Pierre Brassard.

Mais comme l'a clairement souligné le Dr Louis Guilbault, de la Station de recherche, il n'est pas du tout question de transférer à l'entreprise privée toute la charge financière des travaux de recherche.

Il s'agira d'établir plutôt une étroite collaboration entre le secteur public (Agriculture Canada) et les intérêts privés, qu'ils soient vétérinaires praticiens ou encore représentants de l'industrie pharmaceutique.

"Ici, à la Station, nous possé-



Dr Louis Guilbault

des les équipements nécessaires pour mener les projets de recherche. Il y aura toujours la contribution financière du gouvernement, mais il n'est pas impossible non plus d'établir une collaboration entre le fédéral et l'entreprise privée, de soutenir le Dr Guilbault. D'autant plus que si cette collaboration voit le jour, nous ferons peut-être moins de recherches 'flyées' et davantage dirigées vers les attentes des vétérinaires praticiens qui, eux, connaissent parfaitement les besoins des éleveurs québécois."

Déjà, les vétérinaires praticiens sont prêts à investir leur temps; la tenue de ce colloque en étant une preuve irrefutable. Reste maintenant à méditer sur l'aspect monétaire.

Compte tenu que ces spécialistes de la santé animale croient en l'avenir des transplantations d'embryons, il ne serait pas étonnant de les voir participer financièrement à des projets de recherche.



Pierre Brassard

Au palais de justice

Un an de tôle pour des crimes économiques

SHERBROOKE — "Depuis quelques années, la société québécoise a été victime de multiples crimes économiques qui ont fait perdre des sommes considérables à des citoyens modestes et les tribunaux doivent montrer une certaine sévérité dans la punition de ces crimes, surtout lorsqu'il y a répétition."

C'est ce qu'a souligné le juge Jean-Louis Pélouquin de la Cour supérieure en rapport avec une cause de 36 chefs de fraude d'une valeur globale d'environ 125,000 \$ et échelonnés entre 1981 et 83.

"La sentence doit être suffisamment sévère pour dissuader l'accusé de procéder dans l'avenir à des ruses frauduleuses pour faire fortune", a-t-il dit.

Le juge Pélouquin a condamné Normand Filteau, âgé de 45 ans, à une peine d'un an de détention pour ces infractions.

Cette fraude avait trait à l'ob-

tention de matériaux pour la maison qu'il habitait mais appartenait à un tiers et n'était pas étrangère à sa faillite personnelle. L'immeuble a été vendu par le syndicat au bénéfice des créanciers.

Le tribunal a tenu compte que 20 victimes avaient reçu des liquidations en compensation pour l'argent perdu et que les 15 autres se partageront une somme de 25,000 \$ qui se trouve entre les mains d'une institutions financière.

La sentence du prévenu avait été remise à plusieurs reprises pour permettre à l'accusé de travailler afin d'indemniser ses victimes.

L'inculpé a tenté d'obtenir une interdiction de publication de son nom pour éviter une publicité nuisible mais le procureur Claude Mélançon a rappelé que la justice est publique.

Devant un jury pour l'enlèvement de son fils

SHERBROOKE — Un homme de 33 ans a opté pour un procès devant jury pour répondre de l'enlèvement de son fils de six ans en le soustrayant à sa mère alors que le tribunal ne s'était pas prononcé sur sa garde.

Il avait été traduit devant le juge Michel Côté de la chambre pénale de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

L'accusé, qui est défendu par Me Michel Beauchemin, a pu reprendre sa liberté provisoire d'ici à son enquête préliminaire le 16 décembre.

Le procureur Pierre Proulx a toutefois obtenu comme conditions qu'il réside à une adresse désignée dans le district et ne communique pas avec la mère de ses deux enfants sauf par l'entremise de leurs avocats.

Le téléthon du CHUS débute ce soir à 19h: 900,000 \$ visés

SHERBROOKE (GD) — On n'aura plus raison de se désoler de n'avoir jamais mis le nez au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke demain, après 1 h.

Grâce au petit écran, on entrera dans l'établissement dès 19 h, ce soir, et on le visitera durant six heures. Pas de façon superficielle. Il y a peu de départements où on ne pénétrera pas et peu de services qu'on ne connaîtra pas à l'issue de la visite qu'on fera par caméra interposée.

On se familiarisera notamment avec la neuro-chirurgie, la chirurgie générale, la néonatalogie, l'oncologie, la réadaptation des victimes de traumatisme et même le syndrome d'immuno-déficience acquise (sida).

On sera guidé par des spécialistes qui expliqueront les techniques dont ils se servent dans le traitement des maladies qu'ils combattent et on entendra les témoignages de personnes dont la

vie a été sauvée dans l'établissement ou qui attendent qu'on mette au point le traitement qui leur sauvera la vie.

Cette visite aura pour cadre le Téléthon du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke qui en sera à sa neuvième édition, qui sera animé par Jean-Luc Mongrain et sera diffusé par la station de télévision CHLT.

Le montant que la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke veut recueillir grâce au téléthon est substantiel: 900,000 \$. Les dirigeants de la Fondation le savent mais ils savent aussi que l'établissement a absolument besoin de cette somme pour continuer de donner à sa clientèle des soins de tout premier ordre et ils ont la conviction que les Estriens dont ils connaissent la générosité pour l'avoir sollicitée au cours des huit dernières années ne laisseront pas tomber le seul hôpital universitaire de la province en dehors de Montréal et de Québec.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "C'est Noël chez Sears" insérée dans La Tribune du 28 novembre, veuillez noter que l'ensemble de golf Augusta pour droitiers (page B13) et le bas porte-jarretelles Gloria Vanderbilt à 2,99\$ de la page A8 ne sont pas disponibles. À la page A9 la remise du fabricant pour la cafetière 4 tasses (e) est de 4\$ et non pas 6\$. À la page B5 le texte "Préparateur Multipractic Plus" devait se lire "Préparateur Multipractic". À la page B2, les draps à moitié prix ne sont pas offerts en "très grand 2 places". À la page A9, le coffre en bois pour poupées n'est pas disponible. Les émetteurs-récepteurs de la page B10 ne sont pas offerts dans tous les magasins. Dans l'encart petit format, les produits Halston de la page 4 ne sont pas offerts dans nos magasins du Québec; à la page 3, le prix de vente de l'Eau de Parfum Loulou 100 ml devait se lire 68\$ et non pas 60\$.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "C'est Noël chez Sears" insérée dans La Tribune du 28 novembre, veuillez noter que l'illustration des bottes pour femmes de la page 2 est incorrecte; elle ne représente pas des bottes de 14,99\$ à 34,99\$, mais des modèles plus chers. À la page 8, le rasoir Remington electro (17,99\$) et le pot à biscuits no 15012 ne sont pas disponibles. À la page 4, l'illustration de l'appareil photo Multi Tele se rapporte au modèle no 11427 à 369,99\$, donc le texte "Appareil montré" à côté du prix de vente 249,99\$ se rapporte à une photo dans l'illustration plus petite; les sacs pour appareils no 17138 et les films 126 ne sont pas disponibles; le texte de l'appareil Safari à 19,99\$ devait se lire "Safari 110" et non pas 100; le texte pour la machine à écrire devait se lire "Machine à écrire Sears Electronique I avec 'spell corrector'".

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

Quasar

TÉLÉCOULEUR

ECRAN TÉMOIN DE 21 po. diag. MONITEUR

- Affichage à l'écran
- Prises d'entrée audio-vidéo
- Filtre peigne
- Syntonisation rapide
- Minuterie pour mise hors contact différée

599\$

Garantie: 5 ans pièces et main d'œuvre.

779\$

MAGNÉTOSCOPE VH5485-K

- Sonorité haute fidélité avec gamme dynamique de 90 dB
- Affichage à l'écran
- Minuterie programmable avec calendrier de référence pour enregistrement de 4 émissions sur 1 mois
- Enregistrement différé automatique

AUTRES MODELES à partir de 450\$

MEUBLES
BERTRAND LANDRY
 Route 251, Johnville
 (819) 837-2000

Nouvelle formule de maîtrise à la faculté d'Administration

SHERBROOKE (MR) — La faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke a lancé officiellement hier un nouveau programme et annoncé l'ouverture d'un nouvel institut.

nu de Montréal, M. Lefebvre a une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke.

Bourses

Le programme offert à raison d'une journée par semaine s'adresse aux gestionnaires déjà en exercice. Il s'agit d'une nouvelle formule de maîtrise.

C'est une première dans les universités francophones. Le programme permet aux gestionnaires en exercice dans la région de compléter leur maîtrise en administration des affaires (MBA) sans avoir à quitter leur emploi. Il fournit le même niveau de formation que les autres programmes de la faculté, mais sans forcer les cerveaux estriens à s'exiler après leur formation.

Pour mener à bien ce projet, l'Université de Sherbrooke s'est adjointe comme professeur Gilles Coulombe, antérieurement associé à la firme d'avocats portant son nom.

Quant au nouvel institut créé par l'Université à la faculté d'Administration, il vise à répondre aux besoins des praticiens de la région et d'ailleurs.

L'Institut de recherche et d'enseignement en fiscalité, comme il se nomme, sera géré par M. Jean-Claude Lefebvre, auparavant membre d'un cabinet d'experts comptables con-

La faculté d'Administration a profité de l'occasion hier pour inviter des étudiants ayant mérité des bourses à venir les recevoir.

C'est ainsi que Carole St-Hilaire, Monique Choquette-Habel et Daniel Gagnon ont reçu respectivement une bourse de 3,000 \$, 2,000 \$ et 1,000 \$ des mains de M. André Marsan, président et chef de direction de la firme montréalaise Montrusco, pour avoir battu l'indice Geoffrion-Leclerc sur une période de six mois. Les étudiants devaient construire un portefeuille d'une valeur de 1 million \$ composé de 20 titres avec une pondération d'au moins 2 pour cent et d'au plus 7 pour cent. L'indice Geoffrion-Leclerc, à 5,87 pour cent, a été battu par des performances de 1,28 pour cent, 9,78 pour cent et 9,64 pour cent, respectivement par les St-Hilaire, Choquette-Habel et Gagnon.

Trois autres étudiants ont reçu des bourses de la Fondation Rodolphe-Clément pour avoir présenté les meilleurs projets d'entreprise au cours de l'été, dans le cadre du cours de création d'entreprise. Il s'agit de André Thèberge, Yves O'Gleman et Pierre Audet, ces deux derniers formant équipe.



Gilles Coulombe

Jean-Claude Lefebvre

À MAGOG

DIAMANT

50%

DE RABAIS

3 JOURS SEULEMENT
 LES 1, 2, 3 DÉCEMBRE

SOLITAIRE
 1.00 carat
 Rég. \$4000
\$1995

JONG ÉTERNITÉ
 .75 carat
 Rég. \$1800
\$895

JONG TRINITÉ
 .75 carat
 Rég. \$2000
\$995

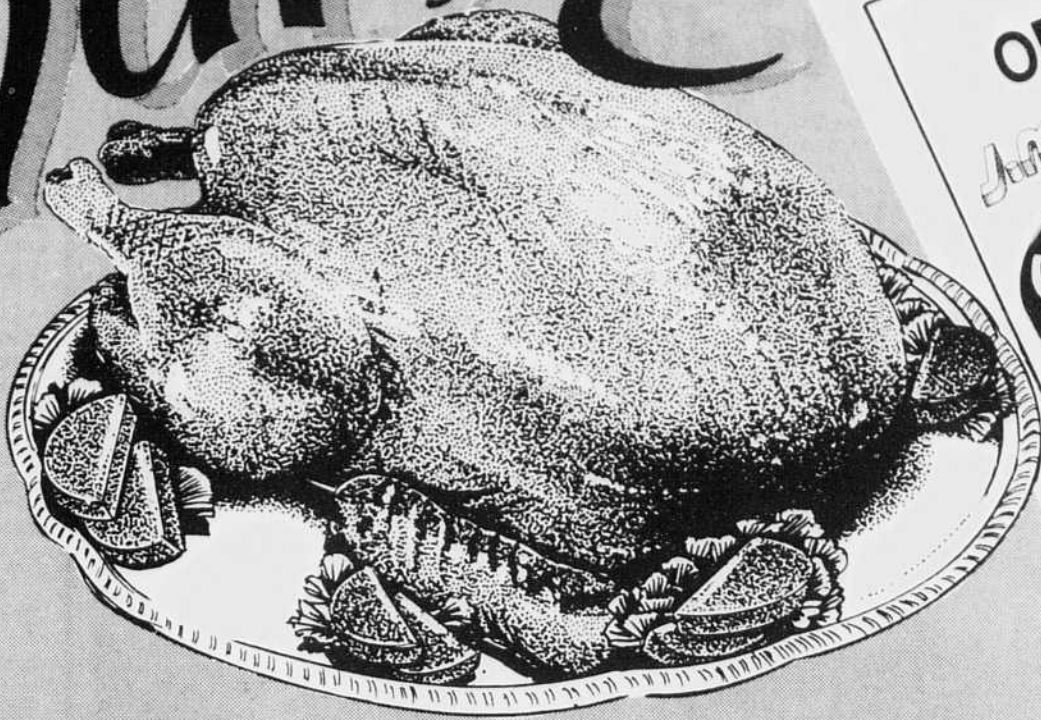
	Rég.	SPÉCIAL
.10 POINT	\$300	\$150
.25 POINT	\$1000	\$500
.50 POINT	\$3000	\$1500
1.00 carat	\$10 000	\$5 000
	\$7 500	\$3 750
	\$4 000	\$1 995
3.30 CARAT	SPÉCIAL	\$16 600

Joaillerie DUAR inc.

203 Principale ouest Magog, Qc J1X 2A8
 Jean Hamann, joaillier
843-3121

Procurez-vous votre

Dinde



pour une 5e année consécutive J. M. Saucier offre gratuitement une magnifique DINDE FLAMINGO



Le saviez-vous?
Nous avons de tout!

AUCUN DÉPÔT*
AUCUN PAIEMENT*

AVANT 120 JOURS

Achetez un DISQUE AU LASER et obtenez le deuxième à 1/2 PRIX

Panasonic FOUR À MICRO-ONDES



Modèle NN-6558
• Capacité de 1.1 pied cube
• 5 niveaux de puissance, jusqu'à 700 watts
• Cuisson et décongélation par le poids
• Horloge numérique

\$399⁹⁹

Quasar FOUR À MICRO-ONDES



Modèle YMQ-6687
• Capacité 0.9 pied cube
• 5 niveaux puissance jusqu'à 700 watts
• Mise en marche différée
• Décongélation au poids
• Cuisson «EASY MATIC»
• Fonction de cuisson au goût

Rég. \$499.99
\$389⁹⁹

HITACHI TÉLÉCOULEUR 21"

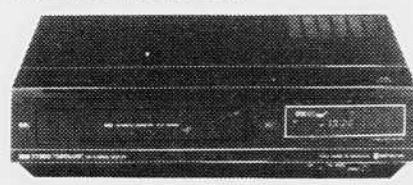
RABAIS \$50



Modèle MT-2755
• Câble-sélecteur à 102 canaux
• Télécommande à 23 fonctions
• Affichage à l'écran de toutes les fonctions
• Tube carré teinté

Rég. \$599.99
\$549⁹⁹

HITACHI STÉRÉO MTS



Modèle VT-3101
• Télécommande à accès direct
• Câble-sélecteur intégré 120 canaux
• Affichage CHROMATIC à l'écran
• Programmable 4 even. / 1 an
• Décodeur stéréo MTS intégré
• Réducteur de bruit DOLBY

Rég. \$649.99
RABAIS DE \$50
\$599⁹⁹

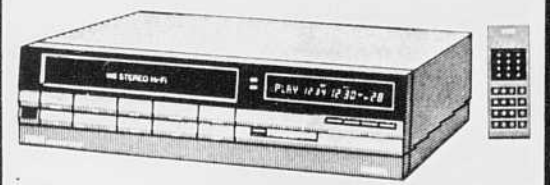
HITACHI STÉRÉO MTS



MONITEUR 21"
Modèle MT-2775
• Câble-sélecteur à 104 canaux
• Télécommande 25 fonctions
• Décodeur stéréo MTS intégré
• Affichage à l'écran de toutes les fonctions
• Lampe-écran teintée et carrée

\$699⁹⁹

RCA STÉRÉO



Magnétoscope VHS DIMENSIA 5 TÊTES
Modèle VR 475
• Télécommande infrarouge à 28 fonctions
• Câble-sélecteur intégré à 118 canaux
• Télé-programmation avec affichage des instructions à l'écran
• Programmation 6 événements / 1 an

\$749⁹⁹

HITACHI PLEINE GRANDEUR

CAMESCOPE VHS

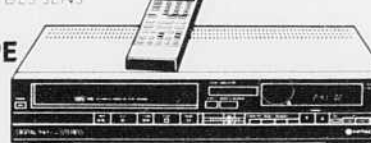


Modèle VM 3100
• Jusqu'à 2 heures d'enregistrement
• Capteur d'images MOS
• Zoom motorisé
• Mise au point automatique

PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

HITACHI LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

MAGNÉTOSCOPE VHS



Modèle VT-2600
• Télécommande unifiée à interface digitale, 37 fonctions
• Système de syntonisation électronique
• Effets spéciaux digital complet
• 4 têtes vidéo, 2 têtes audio
• VHS Hi-Fi avec décodeur MTS intégré
• Style européen
• Circuiterie HQ

STÉRÉO MTS HI-FI

HITACHI TÉLÉCOULEUR 28" MTS STÉRÉO

STYLE MONITEUR

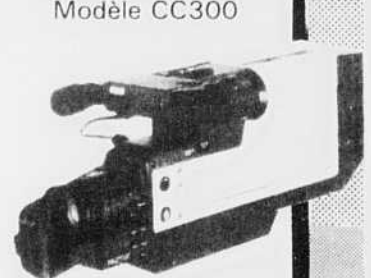


Modèle TE-8705
• Câble-sélecteur intégré 137 canaux
• Télécommande unifiée à 37 fonctions
• MTS stéréo
• Définition horizontale de 560 lignes
• Affichage à l'écran (canal, volume, aux, minuterie de sommeil, horloge)
• Auto-programmation «Scanlock»
• Prises d'entrée et sortie audio / vidéo
• Lampe-écran teintée (entièrement carrée)

SPÉCIAL EN MAGASIN

RCA CAMESCOPE

Pleine grandeur VHS

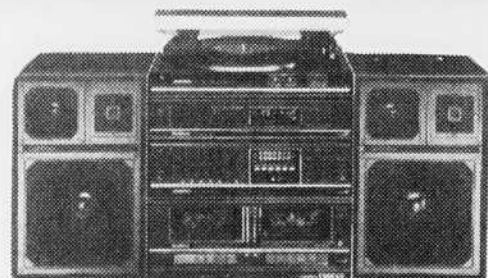


Modèle CC300
• image de haute définition
• grande sensibilité de 5 Lux
• obturateur à pose ultra-brève 1/2000 sec.
• objectif à focale variable 8:1
• viseur électronique
• mallette de transport incluse

PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

Citizen MINI CHAÎNE STÉRÉO

AM/FM
Stéréo
Correcteur de son
Laser
Cassette
Table tournante



PRIX SPÉCIAL
\$399⁹⁹
Illustration non conforme

Sherwood



\$999⁹⁹

SYSTÈME DE SON 200 WATTS

Modèle AD-244
• Amplificateur stéréo, 100 watts par canal avec égalisateur à 5 bandes
• Syntonisateur numérique stéréo AM / FM, 16 présélections
• Magnétocassette double, Dolby B & C, copie à haute vitesse
• Lecteur au laser optionnel
• Table tournante semi-automatique, cartouche incluse
• 2 haut-parleurs, 3 voies, 100 watts chacun
• Cabinet auto optionnel

KENWOOD

SYSTÈME AUDIOPHILE
Modèle V-127R
• Syntonisateur numérique AM / FM stéréo 20 présélections, balayage des stations
• Amplificateur intégré 125 watts par canal, égalisateur graphique électronique à 7 bandes, 2 entrées vidéo
• Magnétocassette double à logique intégrale, copie haute vitesse, Dolby B, sélecteur de ruban automatique
• Lecteur au laser à mémoire préreçue pour 20 plages
• Table tournante optionnelle
• 2 haut-parleurs 3 voies, 130 watts chacun
• Meuble de luxe inclus

TELECOMMANDE POUR TOUTES LES FONCTIONS



250 WATTS
PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN



SHERBROOKE

2300 ouest, rue King, 563-9191

DRUMMONDVILLE

740 St-Joseph, 474-2727

GRANBY

755, rue Principale (Les Halles de Granby), 375-9222

AUCUN DÉPÔT * AUCUN PAIEMENT * AVANT
MARS 1989
SUR TOUT ACHAT DE PLUS DE \$300
Conditionnel à l'approbation du crédit.



«LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»
J. M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un supplément



Le conseil de Magog recommande le démantèlement d'îlots directionnels

par Gilles DAIGLE

MAGOG — Face au mécontentement exprimé cette semaine à l'assemblée du conseil de ville de Magog, par certains commerçants ayant pignon sur rue du côté ouest de la rue Sherbrooke face aux Galeries Orford et opposés à l'installation d'îlots directionnels sur cette artère, les élus municipaux se voient forcés de recommander leur démantèlement, deux mois à peine après leur mise en place.

Outre l'opposition rencontrée chez ces quelques commerçants du secteur, l'aménagement de ces îlots directionnels n'a pas eu l'heure de plaire non plus à certains membres du conseil de ville. MM. Laurent Girard et Roger Crevier n'ayant pas caché leur opposition aux mesures prises par les fonctionnaires municipaux, pour solutionner les problèmes de circulation causés par une très forte augmentation du nombre de véhicules, empruntant quotidiennement la rue Sherbrooke. La circulation journalière mesurée en 87 fait état de 9 900 véhicules / jours contre 13 700 en 88; en hausse de 38%.

Avertissement

À l'issue d'un débat qui a suivi l'exposé de l'ingénieur Claude Cinq-Mars, de la firme de consultants Rainville, Demers et Associés Inc. le maire Paul René Gilbert a servi un avertissement sans équivoque à ceux qui s'opposent aux mesures visant à régulariser la circulation sur cette artère de plus en plus achalandée et, conséquemment, à en améliorer la sécurité pour les automobilistes. "La mise à jour de l'étude de circulation produite par nos consultants, démontre l'urgence de procéder à l'installation d'infrastructures pour rendre

cette voie plus sécuritaire. Nous allons retirer temporairement les îlots directionnels pour les réinstaller en 89, en les couplant cette fois avec des feux de circulation tel que le recommande la plus récente étude," a déclaré le maire Gilbert.

Si la Ville devait réaliser en 89



À la suite de nombreuses plaintes, le conseil de Magog a recommandé le démantèlement des îlots directionnels de la rue Sherbrooke, deux mois à peine après leur mise en place.

l'ensemble des travaux que recommander le groupe d'experts, il en coûterait près de 450 000 \$ pour installer tout le dispositif de feux de circulation, d'îlots directionnels, de correction et d'éclairage des voies permettant les virages en U à certains points chauds (rue Péladeau et Centre) ou la mise en oeuvre d'une 6e voie exclusive de virage à droite (angle Péladeau et Sherbrooke).

Un peu vite

En entrevue, le maire Gilbert a reconnu implicitement que la Ville était "peut-être allée un peu vite" en décidant d'installer

dès cet automne les îlots directionnels, qui ont depuis fait l'objet de nombreuses plaintes. Les propriétaires de commerces sont venus dire leur frustration au membre du conseil lundi soir dernier, en soulignant le fait que ces installations avaient eu un impact négatif sur l'achalandage de leurs commerces. Selon eux les îlots directionnels gênaient sérieusement l'accès au côté ouest de la rue Sherbrooke à leurs clients qui se voient souvent dans l'obligation de faire un long détour dans le parc industriel, derrière les Galeries Orford et de reprendre la rue Sherbrooke par la rue Centre.

Agrandissement imposé par une croissance fulgurante

FLEURIMONT (YR) — Une croissance beaucoup plus rapide que prévue a amené la Caisse populaire Fleurimont à entreprendre, en début de semaine, d'importants travaux d'agrandissement.

Hier, le président de la Caisse populaire, Me Denis Paré, et le maire suppléant de Fleurimont, M. Léopold Bourque, procédaient à la levée de la première pelletée de terre et inauguraient de ce fait des travaux importants



la levée de la première pelletée de terre a marqué le début des travaux d'agrandissement de la Caisse populaire Fleurimont. De gauche à droite, M. Yves Martin, représentant de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, Me Denis Paré, président du conseil d'administration de la Caisse populaire Fleurimont, M. Léopold Bourque, maire suppléant de Fleurimont, et M. François Isabel, directeur de l'établissement.

à tripler la superficie des locaux de la Caisse.

Au cours d'une conférence de presse, M. François Isabel, directeur de l'établissement, a dévoilé les détails de ce projet d'agrandissement qui nécessitera un investissement de 400 000 \$.

Une surface utilisable de quelque 3 500 pieds carrés viendra s'ajouter à l'édifice actuel dont la superficie atteint 1 800 pieds carrés.

"Cet espace additionnel permettra la réorganisation des services", a déclaré M. Isabel.

Ainsi, les secteurs conseil et administratif, de même qu'un espace attribué à la vente d'assurances, y seront localisés. Les services présentement disponibles au comptoir occuperont tout l'espace de l'édifice actuel.

Me Denis Paré a rappelé que la Caisse populaire Fleurimont a

été fondée en 1978, dans les locaux très exigus d'un ancien magasin, ne permettant pas de loger plus que le directeur et une caissière.

"L'appui fort encourageant de la population de Fleurimont amenait l'établissement à construire l'édifice actuel, en 1981. L'actif atteignait alors 4,6 millions \$ et la Caisse comptait 2 500 membres", a rappelé Me Paré.

Aujourd'hui, la Caisse populaire Fleurimont compte 5 100 membres et affiche un actif de 23 millions \$. 20 employés y travaillent.

Le sous-sol de l'établissement sera également réaménagé, de façon à agrandir considérablement la salle de réunion du conseil d'administration.

Les travaux devraient être terminés à la mi-mars.

A Coaticook depuis 75 ans

COATICOOK (CC) — La Banque Royale du Canada a profité de l'inauguration de ses nouveaux locaux pour souligner ses 75 ans de présence à Coaticook.

En présence de dignitaires municipaux, de membres de la direction du Québec de la Banque Royale, d'anciens directeurs, des directeurs du Centre régional de détail et des employés, la succursale a ouvert ses portes à une centaine d'invités et clients.

"Non seulement l'établissement est-il en mesure de mieux répondre aux besoins de la clientèle mais je peux assurer que, d'ici à la fin de l'année 1989, la succursale sera dotée d'un guichet automatique", a souligné M.

Maurice Lejeune, premier vice-président responsable des services et du détail de la Banque Royale du Canada au Québec. "Et si de tels changements sont apportés, c'est que nous croyons fermement au dynamisme et au développement de la région de Coaticook," d'ajouter M. Lejeune.

En plus de procéder à la coupure traditionnelle du ruban et du gâteau, les dirigeants ont également remis une plaque au plus vieux client de la Banque Royale encore vivant aujourd'hui. Il s'agit de M. Léon Beloin qui est devenu client de la Banque Royale du Canada de Coaticook en 1924 alors qu'il avait à peine 14 ans.

Étude sur la viabilité d'une salle de spectacle La Coopérative culturelle de l'Or blanc frustrée d'avoir été oubliée

par Henri RICHARD

ASBESTOS — Le rapport préliminaire de la firme Scéno-Plus, à qui revient la tâche de déterminer la viabilité d'une salle de spectacle dans la région de l'Or blanc, fait mention du projet du Camp musical des Trois-lacs mais ignore totalement son plus proche concurrent, en l'occurrence la Coopérative culturelle de l'Or blanc qui désire se porter acquéreur du Cinéma d'Asbestos et le rénover.

Le président de la Coopérative culturelle, Fidel Marcoux, a vivement réagi à ce premier rapport, dont la version finale doit être déposée au début de 1989, en soulignant que ses auteurs n'ont jamais rencontré le groupe intéressé à relancer le Cinéma d'Asbestos.

que le Camp musical, qui projette de construire une salle de spectacle de 800 places au coût de 1,5 million \$, aux Trois-Lacs, a pris les devants en ce qui a trait au lobbying.

Il cite notamment la Corporation de développement économique de l'Or blanc qui, selon lui, favorise le projet piloté par le directeur du Camp musical, Denis Lalonde, au détriment du sien visant à acheter et à rénover le Cinéma d'Asbestos avec un investissement de 250 000 \$.

Plusieurs projets

Pourtant, rappelle M. Marcoux, la Coopérative culturelle a déjà vendu 445 cartes de membre au coût de 20 \$ pour financer son projet. De plus, les projets pullulent pour l'enceinte du boulevard St-Luc. Son actuel propriétaire, la Caisse populaire d'Asbestos, a entrepris des négociations avec un groupe montréalais pour y installer en permanence un théâtre d'été.

Toutefois, cette situation sera rectifiée dès cette semaine, alors que Scéno-Plus rencontrera les représentants de la Coopérative, a confirmé un proche du conseil d'administration, Yvan Provencher.

"M. Marcoux va un peu vite là-dedans. Le groupe des Cinq, qui s'occupe présentement de la promotion des spectacles, a été consulté, et la Coopérative culturelle le sera cette semaine. Le Camp musical des Trois-Lacs n'a aucune longueur d'avance dans ce dossier", estime M. Provencher.

M. Marcoux voit la situation d'un autre oeil. Il estime

de son côté, la Coopérative culturelle a présenté un projet dans le cadre du programme de développement de l'emploi, prévoyant l'embauche de trois employés permanents affectés à la gérance, au marketing et à l'entretien maintenance de l'établissement.

Finalement, il y a les allées de quilles du rez-de-chaussée qui parviennent à financer toutes les dépenses courantes d'immobilisation du Cinéma d'Asbestos.

Partez vers le soleil en tout confort avec un motorisé!

GRAND SPÉCIAL FIN DE SAISON MOTORISÉ 88

fabriqué par Golden Falcon Glendale
Pour moins de \$35,000 Valeur **\$37,000.**

STERLING
Modèle économique

Dépositaire de roulottes de différentes marques connues.

LES ROULOTTES ST-FRANÇOIS INC.

Route 283, longeant le grand lac St-François entre Lambton et St-Romain.
Ouvert 7 jours de 9h00 à 16h00
(418) 486-7135
486-7594
486-7455

(Dernière fin de semaine d'ici 89) 43183

Fortement favorables à la grève Les employés estriens des douanes attendent le résultat du vote national

par Yvon ROUSSEAU

COATICOOK — L'Union des employés des douanes et accises, section Estrie, attend le résultat de la compilation des votes sur le plan national, après que ses membres se furent prononcés dans une proportion de 92 pour cent en faveur de la grève.

M. Jean Davignon, vice-président de la section Estrie qui regroupe 205 travailleurs, membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, a expliqué que la négociation en est présentement au stade de la conciliation. "Le rapport du conciliateur est attendu ces jours-ci", a-t-il commenté.

Dans la région, le vote des membres répartis le long de la frontière, entre Armstrong, dans la Beauce, et Phillipsburg, en bordure du lac Champlain, a été compilé lundi. Sur le plan national, les sections régionales avaient jusqu'au 30 novembre pour faire parvenir les résultats du scrutin. En plus des employés des postes de douane situés à la frontière, la section Estrie réunit les employés des bureaux intérieurs de Sherbrooke, Granby et Cowansville.

Négociations pénibles

M. Davignon a expliqué que les négociations qui se poursuivent avec le Conseil fédéral du trésor sont pénibles et qu'il a fallu avoir recours à un conciliateur, afin d'avoir finalement droit à la grève comme moyen de pression. "Nous sommes régis par la loi fédérale sur les relations de travail, dont les règles sont très sévères et il faut absolument passer par la conciliation avant d'obtenir le droit de grève", a-t-il précisé.

Le vote tenu parmi les employés des douanes et accises autorise le syndicat à déclencher une grève quand le moment sera jugé opportun. Il faut que le vote soit majoritairement en faveur d'un arrêt de travail à travers tout le pays avant que la grève puisse être déclenchée.

DES CADEAUX "EMBALLANTS"

Poste d'ordinateur sur roulettes avec tablettes coulissantes. Pratique et peu encombrant. 46" x 24" x 32". Offert en gris et en chêne naturel. (Accessoires non compris).
PSM 469,00 \$ **329,00 \$**

Table à dessin Ciclo de Staedtler 32" x 48". Hauteur et inclinaison ajustables, porte-crayons inclus.
PSM 229,00 \$ **149,95 \$**

Dactylo électronique Brother AX-18 équipée d'une gamme complète de fonctions automatiques. À l'achat d'une AX-18 vous obtenez pour seulement 29,95 \$, un ensemble de 3 rubans, 1 marguerite et un correcteur d'une valeur de 64,95 \$
249,95 \$

Calculatrice à impression de 10 chiffres. Affichage digitron vert, adaptateur CA inclus, fonction aussi à piles. En bonus, calculatrice répertoire téléphonique. Mémoire de 150 noms, d'une valeur de 49,95 \$
99,95 \$

OFFRE-BONI

Sherbrooke
30, Wellington Nord
565.8885

Carrefour de l'Estrie
567.8544

Place Belvédère
821.2356

PAYETTE

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$55,00, 1 mois \$25,00.
"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

28056

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

En bref

RICHMOND

(GM) — Georges-Henri Poulin qui se dévoue depuis plusieurs années au sein de la Chambre de commerce de la région de Richmond et pour le Club de ski de fond s'est vu attribuer le titre de bénévole de l'année lors du congrès de la Chambre de commerce du Québec. Un autre membre de la Chambre locale s'est vu honorer, soit Ghyslaine Constant qui s'est classée deuxième.

Le conseil a ratifié le contrat de travail d'une durée d'un an de l'Association des policiers qui accorde aux policiers une hausse de salaire de 4 pour cent.

A la suite d'une décision de la Commission municipale du Québec, la Maison des jeunes de la St-François se verra rembourser la taxe locative de 15 \$ payée cette année.

Les conseillers Daniel Ménard, Georges-Henri Poulin et Luc Gaudreau représentent la Ville au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Richmond dont les autres membres sont André Lupien, Gaétane McGee, Anita Woolgar et Françoise Ouellet.

BROMPTONVILLE

(RL) — Le club Optimiste de Bromptonville a organisé un blitz téléphonique en vue d'appuyer la campagne annuelle de financement de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. L'objectif du club est de 4,125 \$. Le responsable local de la sollicitation téléphonique est Gérard Hamel.

Un nouveau comité de gestion vient d'être nommé au 23e groupe de scouts et de guides de Bromptonville. Claudette Caouette assume la présidence, Pierre Lemieux, la vice-présidence, Mariette Lemieux, le secrétariat, Suzanne Simoneau, la trésorerie; Monique Royer est responsable du matériel, France Savoie-Blais, publiciste, Richard Trahan, coordonnateur; Suzanne Talbot, coordonnatrice adjointe. Ce nouveau comité est riche de 20 membres et de 18 animateurs.

Un autre carnaval aura lieu cet hiver à Bromptonville, soit du 12 au 19 février. Nancy Robitaille assume la présidence. Elle succède à Raymond Nault qui avait occupé ce poste ces deux dernières années. Le nouveau conseil de direction est composé de neuf autres personnes: Pierre Paré, vice-président, Michel Bertrand, secrétaire, Michel Landry, trésorier, André Boutin, publiciste, Isabelle Cloutier, Richard Sinotte, Daniel Larochelle, Richard Hamel et Guy Chaperon, directeurs.

Les noms des cinq duchesses qui convoitent le titre de reine sont connus: Martine Hamel, Diane Lemelin, Anne Bélanger, Marie-Josée Robitaille et Marie-France Cloutier. La reine du carnaval d'hiver 1988 est Isabelle Cloutier.

ROCK ISLAND

(MD) — Les élus municipaux des Villes frontalières reçoivent tous la même rémunération, selon qu'ils sont maires ou conseillers, à l'exception de ceux du Canton de Stanstead et de Rock Island.

A Beebe, Ogden, Stanstead et Stanstead-Est, le maire recevra 2,210 \$ par année et chaque conseiller, 740 \$.

Dans le Canton de Stanstead et à Rock Island, le salaire du maire est respectivement de 6,000 \$ et de 5,750 \$ par année tandis que les conseillers reçoivent respectivement 2,000 \$ et 1,917 \$.

En janvier, les élus recevront une hausse de 4,2 pour cent qui représente le montant défini en 1988 par le ministère des Affaires municipales comme hausse du coût de la vie. Certains trouvent les montants accordés ou permis insuffisants, compte tenu de leur implication et des nombreuses réunions du comité d'urbanisme dont ils sont membres.

D'autre part, des conseils envisagent de verser une rémunération plus généreuse aux conseillers impliqués plus activement dans des comités ou des régies de juridiction municipale et qui pourraient recevoir jusqu'à 90 pour cent du traitement accordé au maire.

WINDSOR

(PG) — La compagnie d'autobus Le Canadien désire aviser la population de Windsor que ses autobus en direction de Sherbrooke ou Richmond s'arrêteront désormais au nouveau terminus soit au restaurant Chez Meno, situé au 15 rue Principale Nord, face au Marché IGA. La nouvelle administration du Restaurant Central, qui servait de point d'arrêt depuis nombre d'années, nourrit des projets de réaménagement de ses locaux, et le service que l'emplacement offrirait à la compagnie d'autobus ne cadrait plus dans ses plans.

CANTON DE MAGOG

(YR) — Les soumissions reçues pour la vidange des fosses septiques ont été ouvertes. Des prix ont été présentés par Services sanitaires Edward Hardy Inc., 60 \$ par maison isolée en 1989 et 62 \$ en 1990, et Les entreprises Sani-Tal Inc. à 62,50 \$ pour 1989 et 1990. Une étude des soumissions sera effectuée avant qu'une décision ne soit prise.

Val St-François: le comité des Jeunes Volontaires présente ses réalisations

par Patrice GAGNON
WINDSOR — À l'occasion du 5e anniversaire du programme Jeunes Volontaires, le comité local du programme pour le Val St-François organisait une soirée spéciale mercredi dernier au centre communautaire de Windsor où il présentait à la population des réalisations issues des projets et du même coup remettait des certificats à sept de ces participants.

Rappelons tout d'abord que le programme Jeunes Volontaires, administré par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, vise à stimuler les jeunes adultes (16 à 29 ans) à se regrouper et à se prendre en charge afin de faire valoir leur créativité, en plus de favoriser le développement de leur employabilité par l'acquisition d'apprentissage et de nouvelles compétences. Chaque jeune inscrit dans un projet bénéficie d'un budget de fonctionnement de 100 \$ par mois.

Mme Renée Lévesque-Beaupré, agente de formation dans la MRC, explique que depuis sa création en 1983, 182 jeunes de la MRC du Val St-François ont participé à 55 projets Jeunes Volontaires. "Nous avons de façon générale une dizaine de projets en cours et en élaboration, et les jeunes se disent très satisfaits de l'aide que nous leur apportons. Les participants qui terminent notre nouveau volet pré-entrepreneuriat affrontent d'une fa-

çon plus sûre les différentes étapes préliminaires à la mise sur pied d'une "entreprise" note Mme Lévesque.

Sept jeunes ont donc reçu des

certificats de participation, tandis qu'un mérite semblable était offert à 10 organismes associés pour leur implication face aux jeunes.

Ont alors défilé Céline Auclair et Jean-Marie Bouffard du cours de perfectionnement en musique Musitech, Patricia Fowler et Penny Coffin du jardin d'enfants Kanjou, Marie-Josée Nolin du complément de formation en céramique Mari-Jo II, Chantal Charest du jardin d'enfants La Récréation et finalement Jean Airoldi de Designer Mode International II.

Mme Chantal Charest, de La Récréation y allait d'éloges à l'endroit du programme, "qui ouvre beaucoup de portes, permet d'excellent contact et personnellement m'a permis de confirmer la complémentarité avec ma collègue dans ce projet. Notre agente a toujours été d'une grande disponibilité" avoue-t-elle.

Jean Airoldi, lui, joignait les rangs du programme avec son idée d'entreprise de confection de vêtements bien en tête. On l'a aidé alors à la recherche de fournisseurs, de médias, pour finalement l'acheminer vers un autre organisme spécialisé dans le démarrage d'entreprise.

Sa soeur Chantal Airoldi qui achevait son séjour avec Jeunes Volontaires il y a quelques mois dans la coordination et l'organisation de défilés de mode a pu se faire connaître grâce à ce programme. "Ca permet d'établir des objectifs, de trouver sa voie, de s'orienter", explique Mlle Airoldi.



(Photo La Tribune par Patrice Gagnon)

Sept participants au programme Jeunes Volontaires recevaient mercredi soir un certificat de participation. En bas, de gauche à droite, M. Daniel Gangé, président du comité local du Val St-François; Céline Auclair de Musitech; Marie-Josée Nolin de Marie-Jo II; Jean Airoldi de Designer Mode International II; Roger Domingue, représentant du député provincial de Richmond; Forment la rangée du haut: Jean-Marie Bouffard de Musitech; Chantal Charest de La Récréation et Penny Coffinet Patricia Fowler de Kanjou.

Déficit de 127,915 \$ prévu au Canton de Magog

par Yvon ROUSSEAU
CANTON DE MAGOG — Le maire du Canton de Magog, M. Rosaire Fillion, a indiqué que la corporation municipale prévoit un déficit de l'ordre de 127,915 \$ pour l'année fiscale 1988.

Dans son rapport annuel sur les finances de la municipalité, M. Fillion rappelle qu'un budget équilibré adopté pour l'année qui tire à sa fin prévoyait des revenus et des dépenses de 1,840,098 \$.

Le rapport d'étape sur la situation financière 1988, déposé le 1er novembre, fait état de revenus estimés à 2,115,535 \$ et de dépenses évaluées à 2,243,450 \$.

En 1987, un surplus net de 135,549 \$ avait été réalisé par la municipalité.

Le maire explique que le déficit est attribuable à des dépenses supplémentaires imprévues pour l'amélioration des chemins (gravier et asphalte), ainsi qu'à l'achat d'un conseiller juridique et de l'achat d'une camionnette.

"Le conseil va poursuivre ses efforts d'ici le 31 décembre pour

alléger le déficit prévu", de lancer le maire.

Pour l'année 1989, les élus municipaux entendent poursuivre leurs interventions en fonction de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie.

Au cours des dix premiers mois

de l'année, 330 permis de construction ont été accordés, ce qui amène une augmentation de 19,677,060 \$ au niveau de l'évaluation imposable.

M. Fillion a rappelé que le maire touche 12,401 \$ brut en guise de rémunération et allocation de dépenses et les conseillers 4,133,82 \$

brut.

"Le conseil désire maintenir le taux de taxation à un niveau raisonnable, de poursuivre le maire, mais la mission de la municipalité est d'offrir des services municipaux au meilleur coût possible, pour le mieux-être de la population".

La conseillère Marceau-Vachon prépare un rapport de dépenses à Lac-Mégantic

par Richard VIGNEAULT
LAC-MÉGANTIC — La conseillère Lisette Marceau-Vachon est à préparer un rapport écrit détaillé justifiant ses frais de déplacement à Sherbrooke et Québec, s'élevant à 139,65 \$.

A la dernière séance du conseil, la conseillère Vachon a été invitée par le maire Jean-Guy Cloutier à expliquer sa réclamation de 139,65 \$ apparaissant sur la liste des chèques émis et à être approuvés. Quelque peu surpris,

Mme Vachon a quand même expliqué qu'elle avait été autorisée à se rendre à trois activités différentes, portant sur la culture, et pour de la formation sur la préparation d'un budget.

Son collègue Guy Théberge lui a fait remarquer qu'elle se devait de faire un rapport, comme c'était exigé pour les autres. Incidemment, l'échevin Ovila Bolduc avait déjà suggéré que chaque élu qui représente la municipalité lors d'une sortie puisse fournir un compte rendu de l'activité à laquelle il a pris part.

Mme Vachon ne semble pas avoir apprécié que la question vienne du maire. "Quand j'ai entendu la question, j'ai vu 'vengeance', dit-elle, par contre, c'est un honneur qu'il me fait en s'intéressant personnellement à mes frais de déplacement." Son intention est de soumettre, à la prochaine séance du conseil, à ses collègues, au directeur général et aux journalistes, un rapport écrit détaillé des événements pour lesquels elle a représenté la municipalité et réclamé 139,35 \$ en frais de déplacement.

En semaine, obtenez la livraison dès le lendemain dans les grands centres canadiens, à partir d'aussi peu que 6\$ pour un envoi pesant jusqu'à 5 kg.

Dès maintenant ou pour un envoi de dernière minute, les Messageries Poste prioritaire/EMS apparaissent comme la solution idéale pour faire parvenir vos cadeaux. C'est simple. Assurez-vous qu'ils sont solidement emballés à l'aide de ruban adhésif résistant. N'utilisez ni ruban adhésif ordinaire ni ficelle. Présentez-vous ensuite à n'importe laquelle des succursales postales énumérées ci-dessous.

Votre envoi recevra le traitement «prioritaire», bénéficiant ainsi d'un système d'acheminement à la fine pointe qui permet d'identifier sa position tout au long du parcours.

Messageries Poste prioritaire — la façon rapide, fiable et sûre de déposer un colis sous l'arbre de Noël.

EMS RÉSEAU MONDIAL

MESSAGERIES
POSTE
PRIORITAIRE

*Présentez-vous aux bureaux de poste suivants: SUCCURSALE POSTALE JACQUES CARTIER, 2400, rue King Ouest
BUREAU DE POSTE DE SHERBROOKE, 50, Place de La Cité • BUREAU DE POSTE DE LENNOXVILLE, 5, rue Belvédère

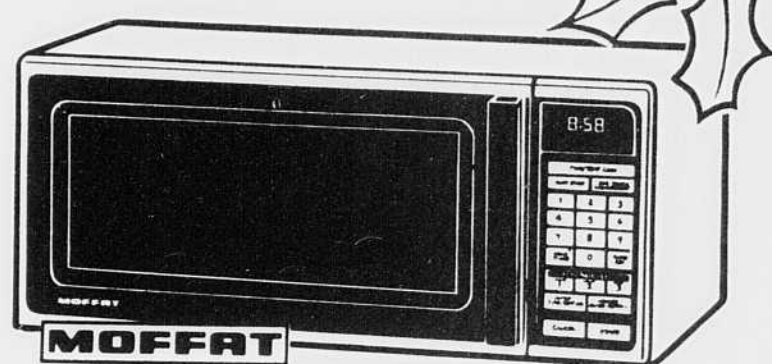
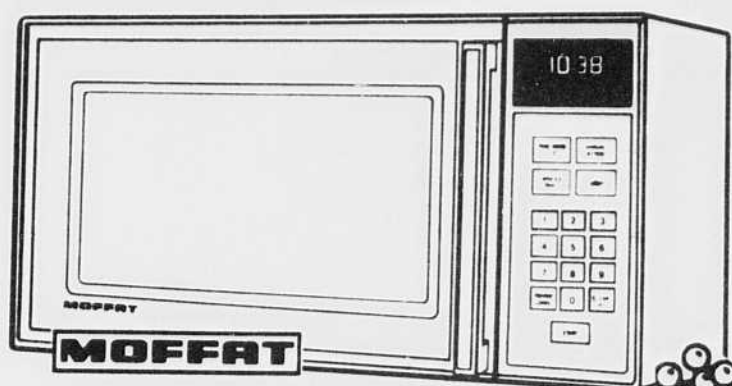
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
L'esprit des Fêtes voyage par la poste



À COUP SÛR

AVEC

MOFFAT



À PARTIR
DE **149\$**

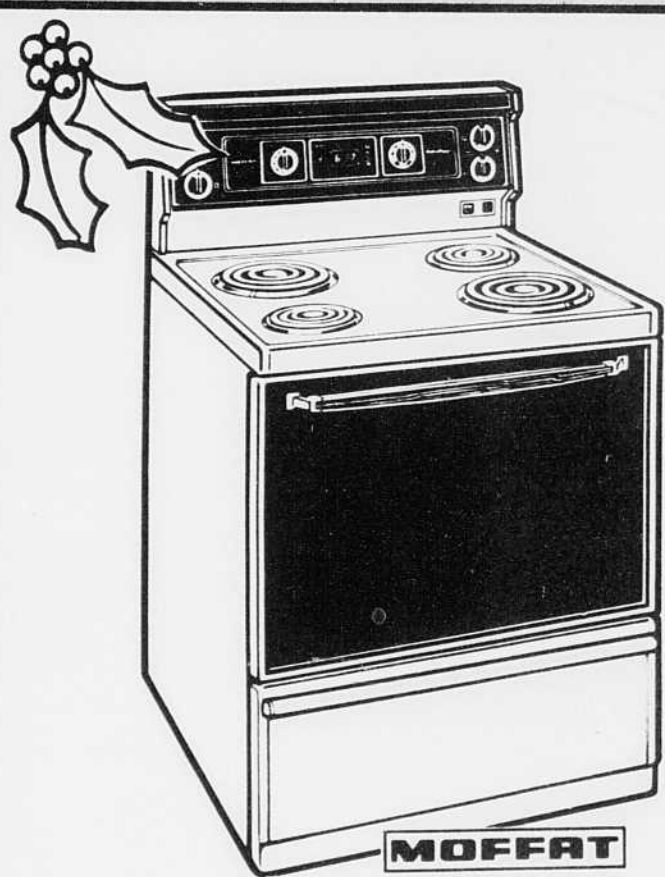
Toute une gamme de fours micro-ondes en magasin.



LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLE MOFFAT

Modèle MDB1261F

- 6 boutons-poussoirs
- 12 cycles
- Cycle hygiénique
- Panier à couverts à 6 compartiments
- Panier grand format
- Voyants indiquant la phase du cycle
- Event statique
- Système de lavage à 3 niveaux
- Distributeur de détergent à double godet
- Distributeur automatique de produit de rinçage
- Broyeur d'aliments mous
- Moteur et pompe à entraînement direct
- 4 panneaux de couleur



CUISINIÈRE MOFFAT

Modèle MSM6077

- Horloge à affichage numérique
- Panneau de commande amovible en verre
- Commutateurs à réglage continu
- Prise pour appareils ménagers
- Éléments: 2 de 8 po. et 2 de 6 po.
- Surface de cuisson antidébordement
- Cuisson "Bien doré"
- Commande variable de grillage
- Lèche-frite sans fumée
- Porte en verre noir
- Poignée et porte-serviettes combinés
- Lampe de four
- Tournebroche en option
- Tiroir de rangement
- Couleurs: amande ou blanc neige



RÉFRIGÉRATEUR DE 16,9 pi³ MOFFAT

Modèle MRF1777

- Capacité de 16,9 pi³ (478,6 litres)
- 1 clayette/3 demi-clayettes en porte-à-faux
- 3 balconnets en porte-à-faux
- Bac à viande
- 2 bacs à légumes
- Clayette mobile au congélateur
- Compartiment de produits laitiers
- Garniture complète de la poignée
- En blanc ou amande
- Roulettes
- Interrupteur économie

50
MOIS
DE
GARANTIE
PIÈCES
ET
MAIN-D'OEUVRE

chez
SERVICE DE L'ESTRIE
INC.

Le spécialiste en appareils électroménagers
225, rue Wellington sud,
Sherbrooke
563-0563

- MISE DE CÔTÉ SANS FRAIS
- LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITES
- CARTE DE CRÉDIT ACCEPTÉE
- FINANCEMENT SUR PLACE

NATIONAL

Selon la 4e étude de l'Institut sur la rémunération Le salaire des syndiqués du secteur public est à peu près équivalent à celui des autres travailleurs québécois

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Le salaire des syndiqués du secteur public est à peu près équivalent à celui des autres travailleurs québécois, quand on tient compte du salaire et de l'ensemble des avantages sociaux.

C'est ce qui ressort de la 4e étude publiée par l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR), l'organisme chargé de fournir au gouvernement et aux syndicats des recherches objectives, leur permettant de calculer leurs offres et demandes.

Théoriquement, c'est ce rapport qui lance le mouvement de négociation dans le secteur public et parapublic. Après publication du rapport, les parties ont 30 jours pour déposer leurs offres et demandes officielles.

Deux méthodes: même conclusion

Cette fois, l'IRIR a comparé les salaires par deux méthodes différentes.

Les deux en arrivent à une conclusion semblable: la "quasi-parité" entre les salaires du secteur public et des autres salariés du Québec.

Notons que dans la catégorie "Autres salariés", on n'inclut pas seulement le secteur privé, mais aussi les travailleurs des sociétés de la Couronne fédérale,

enfin tout ce qui n'est pas public ou parapublic provincial. Cette comparaison inclut le salaire, les congés, la durée de la semaine de travail et l'ensemble des avantages sociaux. Elle exclut toutefois la sécurité d'emploi, puisqu'elle est difficilement "comptabilisable". Elle exclut aussi les enseignants et les infirmières, par exemple, puisque ces postes n'ont pas d'équivalent hors du secteur public.

Tout comme la dernière étude de l'IRIR, ce rapport révèle toutefois des disparités selon le corps d'emploi analysé: professionnels, techniciens, employés de bureau et employés d'entretien et de service.

Chez les professionnels, le secteur "Autres salariés québécois" est en avance de 4 pour cent sur le secteur public et parapublic (en incluant les avantages sociaux).

Chez les techniciens, c'est le secteur public qui l'emporte, avec une avance de 3 pour cent.

Chez les employés de bureau, la rémunération globale est la même.

Chez les employés d'entretien et de service, le secteur "Autres salariés" devance de 1 pour cent le secteur public et parapublic.

Face au privé

L'IRIR s'est aussi attardé à comparer seulement les secteurs public et privé (entreprises de 200 employés et plus). Cette fois, un écart plus grand existe.

Si on compare le secteur public, qui est syndiqué presque à 100 pour cent, avec le secteur privé syndiqué, là encore, la rémunération globale est équivalente.

Mais si on compare le secteur public au secteur privé, syndiqué et non syndiqué ensemble, un écart de 10 pour cent apparaît en faveur du secteur public.

Dans ses prévisions à court terme, l'Institut de recherche évalue aussi la hausse probable de tous les salaires au Québec. Ces augmentations se situent selon l'IRIR entre 4,7 et 5,6 pour cent en 1989.

Le Conseil du trésor a déjà formulé son offre d'augmentation pour 1989, limitée à 4 pour cent. L'offre a été acceptée par le secteur public de la FTQ, notamment.

Des groupes communautaires se plaignent de l'ingérence de Québec dans leur fonctionnement

MONTREAL (PC) — Des groupes communautaires représentant des jeunes, des femmes, se plaignent de l'ingérence du gouvernement du Québec dans leur mode de fonctionnement.

La Coalition des organismes communautaires du Québec (COCQ), qui représente neuf autres regroupements provinciaux et régionaux, publiait hier son bilan des trois années de gouvernement libéral à Québec.

La coalition représente des maisons de jeunes, des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence, des radios communautaires, des camps familiaux, des centres de femmes et autres groupes d'éducation populaire.

Aux yeux de la coalition, le gouvernement cherche à imposer

aux groupes communautaires un "modèle technocratique" lourd et des programmes élaborés sans consultation, et ce sous couvert d'une meilleure gestion. Il leur impose des "exigences bureaucratiques sans rapport avec le faible montant des subventions" qu'ils reçoivent.

Le gouvernement ne fait ni plus ni moins que de l'ingérence, en dictant aux groupes communautaires les orientations qu'ils doivent suivre. La coalition parle même de "mise en tutelle".

Le milieu communautaire tient à son autonomie, à sa façon traditionnelle de travailler, de représenter les milieux populaires et d'"émanciper" les gens. "Il veut rester un outil d'éducation, d'expression des besoins populaires et de développement collectif".

En plus, les groupes communautaires se plaignent de la concurrence déloyale d'autres institutions, "qui vont jusqu'à créer des organismes à coloration communautaire, à l'aide de fondations privées". Ces organismes accaparent ainsi une partie du financement réservé aux groupes communautaires.

1ère journée en Cour d'appel

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel de Québec a commencé à entendre, hier, la requête en autorisation d'exercer un recours collectif déposée par Bertrand Fradette, actionnaire minoritaire de la Société Asbestos Limitée.

S'il a gain de cause, M. Fradette pourra demander, au nom de tous les actionnaires minoritaires, une compensation financière du fait que le gouvernement du Québec n'a pas offert d'acheter leurs actions aux mêmes conditions que celles qui avaient été faites à la General Dynamics lors de la nationalisation de l'amiante au début des années 1980.

Le manque à gagner se situerait aux environs de \$140 millions.

Le 7 novembre dernier, la Commission des valeurs mobilières du Québec a débouté les actionnaires minoritaires de la Société Asbestos en jugeant que le gouvernement n'était pas tenu de se soumettre aux règles sur les offres publiques d'achat de la Loi sur les valeurs mobilières.

Les objections vont tomber (Bourbeau)

QUEBEC (PC) — Le ministre responsable de l'aide sociale, M. André Bourbeau, croit que les objections du Barreau contre sa réforme vont tomber lorsque seront connus les 75 amendements qu'il entend présenter au projet de loi 37.

Interrogé jeudi à l'Assemblée nationale par la députée de Maisonneuve Louise Harel, puis par la presse à sa sortie de la Chambre, M. Bourbeau a affirmé que tous les articles du projet de loi critiqués par le Barreau allaient faire l'objet de modifications.

Dans une lettre adressée au ministre et datée du 16 novembre dernier, le bâtonnier du Québec, Me Guy Gilbert, affirme que la réforme de l'aide sociale "risque sérieusement de compromettre les droits individuels, voire de les brimer".

La commission parlementaire qui étudie le projet de loi article par article a entrepris hier l'étude du premier article.

Poursuite déposée

MONTREAL (PC) — Les Derome n'ont pas du tout apprécié le reportage diffusé au réseau de télévision Quatre-Saisons et produit par la maison René Ferron sur le commerce qu'ils exploitent à la frontière québéco-ontarienne. Ils réclament un dédommagement de \$290,000 pour le tort causé à leur réputation et au Real's Truck Stop.

A Bainsville, depuis plusieurs années, Martin et Pauline Derome offrent toute une série de services aux camionneurs, allant de l'essence au service de buanderie.

Dans leur action déposée hier au Palais de justice de Montréal, les Derome citent tout d'abord la présentation du reportage.

"Les camionneurs sont des hommes passionnés, passionnés par leurs camions, par la grande route mais aussi passionnés par les femmes."

Ils soutiennent que le reportage ne portait pas sur le sujet convenu, utilisait des extraits d'entrevues cités hors contexte et donnait une impression fautive de l'établissement et des camionneurs qui le fréquentent.




MEUNIER & LEMAY
COMPTABLES



Monsieur René Meunier et Madame Françoise Lemay sont fiers de vous faire part de leur association, et vous invitent à venir les rencontrer au 1036, rue King Est, local 100, Sherbrooke, ou à les contacter au 564-8807, pour un service personnalisé en comptabilité, états financiers et rapports d'impôts. Monsieur Meunier et Madame Lemay possèdent plusieurs années d'expérience au sein de bureaux de comptables agréés.

45523x

COMPAREZ ... VOUS REVIENDREZ!




30%
À
50%

ÉCONOMISEZ
\$120 \$140 \$160

Nous sommes imbattables!

**POUSSEZ L'AUDACE ...
JUSQU'À PAYER MOINS CHER!**

LA MAISON



(vêtements)

Mise de côté acceptée. 44917x

Plan mise de côté

5382,
Kennedy Sud
Rock Forest
864-4323

Le bonheur des uns fait le bonheur des autres.



Les communications interurbaines... un bonheur à partager.



À chaque fois que vous offrez des **certificats-cadeaux de l'Interurbain** à un être qui vous est cher, vous lui donnez l'occasion de partager des moments de bonheur avec des parents et des amis.

Pour accompagner les certificats-cadeaux de l'interurbain que vous offrirez à l'occasion des Fêtes, Bell vous remettra une jolie carte de souhaits. Profitez-en, c'est gratuit!

Les certificats-cadeaux de l'interurbain sont offerts en coupures de 5\$. Vous pouvez les commander* dès aujourd'hui en appelant sans frais au **1 800 363-9900**.

Faites-vous plaisir en faisant le bonheur de quelqu'un: passez votre commande tout de suite pour n'oublier personne.

*Il faut compter environ deux semaines pour la livraison par la poste. On peut aussi se les procurer en appelant le Service à la clientèle. Si le temps presse, passez plutôt à une Téléboutique Bell: vous aurez vos certificats-cadeaux de l'interurbain et la carte de souhaits sur-le-champ.

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada

DÉCEMBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
				1	2 7:35	3 7:35
				8	ROCHES TER	UTICA
	4 7:00				9 7:30	10 7:35
	MONCTON		6 7:30		NEW MARKET	MAINE
		12	13	14	15	16 7:30
	11 7:00					BINGHAM TON
	ADIRON-DACK			20 7:30		21
		18 7:00		19	20 7:30	21
		MAINE		26	27	28 7:30
						NEW HAVEN
						29
						30
						31 7:00
						ADIRON-DACK

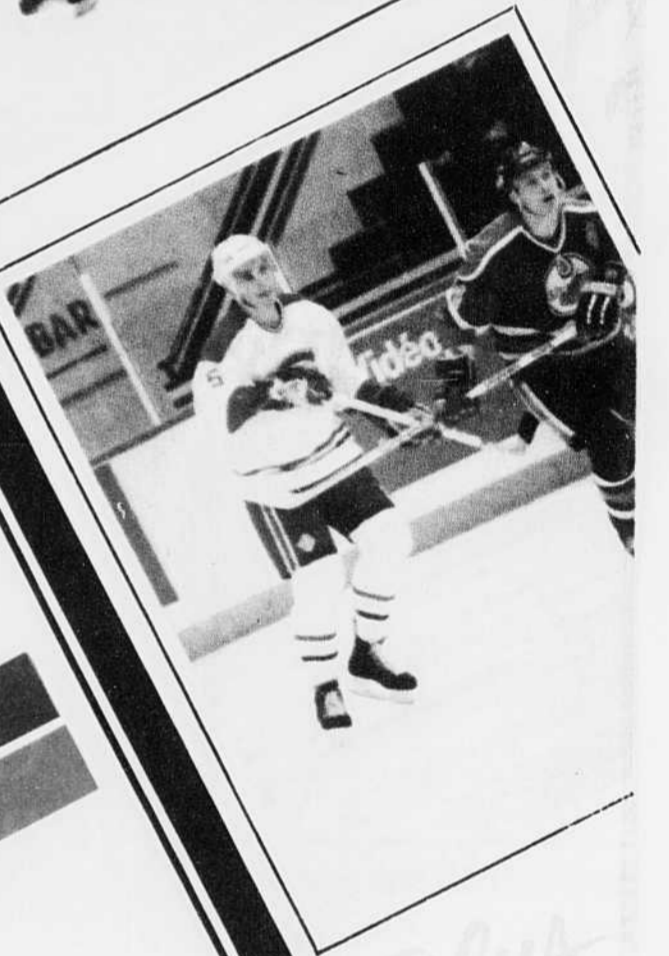
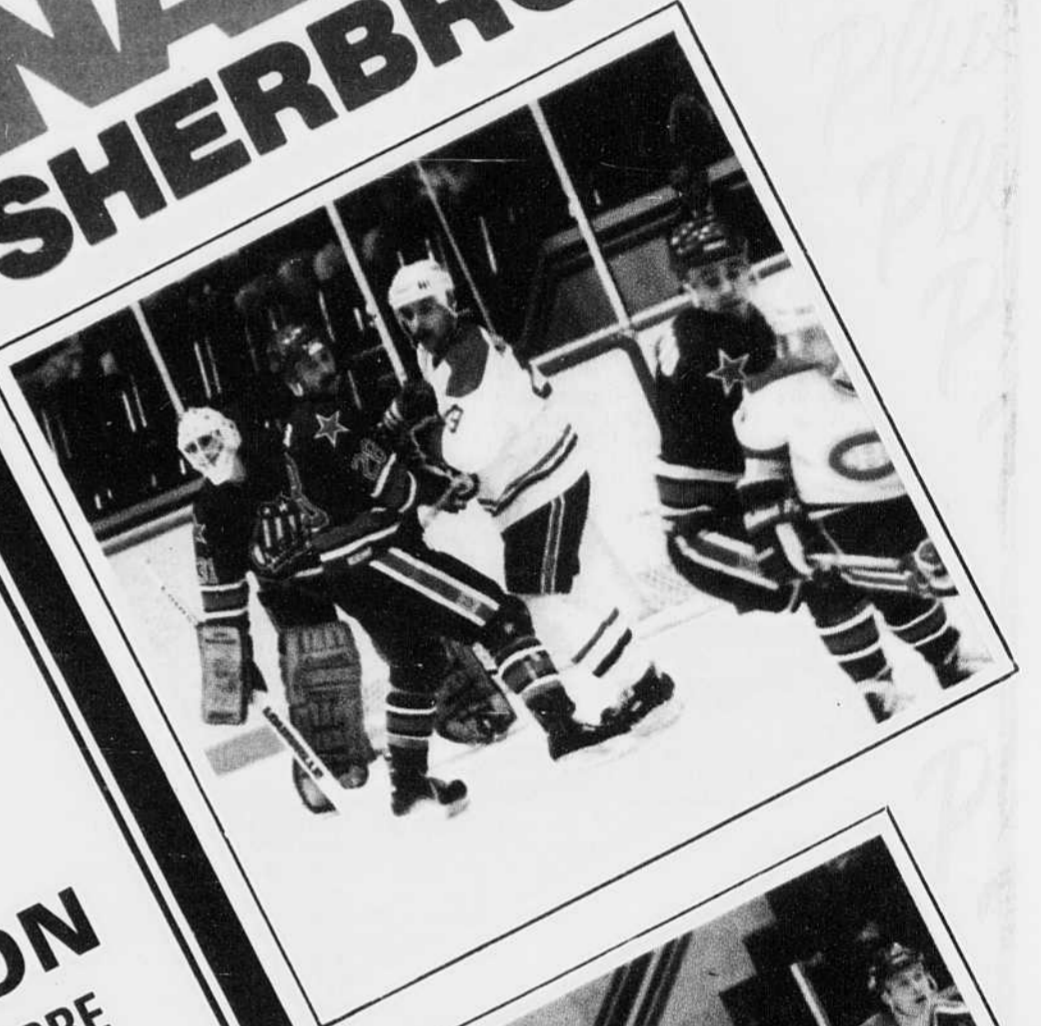
MATCHS DES CANADIENS DE SHERBROOKE
AU PALAIS DES SPORTS
INFORMATION 566-2114

Mario Roberge, #29

et Sylvain Lefebvre, #5
en action



LES CANADIENS DE SHERBROOKE



MERCI À NOS 756 DONNEURS

lors de notre clinique de sang organisée en collaboration avec les Optimistes de Sherbrooke

J'te l'avais dit...
CAROLE, SUPER
c'est au Palais des Sports



Billetterie ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Publié en collaboration avec La Tribune



HAWKS DE MONCTON
DIMANCHE LE 4 OCTOBRE
À 19h00

SUPER SOIRÉE



Arrivez un peu à l'avance et évitez les files d'attente.
(Dimanche dernier, contre Springfield, plus de 4000 supporters).



NIGHTHAWKS DE NEW HAVEN
MARDI 6 DÉCEMBRE
À 19h30

SUPER SOIRÉE



MOLSON